

ARC/96/REP

RAPPORT DE LA
DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE
Ouagadougou, Burkina Faso, 16 - 20 avril 1996



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Accra, 1996

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche bibliographique ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable. Adresser une demande motivée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, en indiquant les passages ou illustrations en cause.

© FAO 1996

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	iii -iv
	<u>Paragraphes</u>
I. QUESTIONS PRELIMINAIRES	
Organisation de la Conférence	1 - 3
Cérémonie d'ouverture	4 - 10
Election du Président et des Vice-Présidents et désignation des Rapporteurs	11 - 12
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	13
II. DECLARATIONS	
Déclaration du Directeur général de la FAO	14
Déclaration du Président indépendant du Conseil	15 - 16
Exposés nationaux et débat général sur la situation en matière d'alimentation et d'agriculture dans la région	17
Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1994-95	18
III. RESUME DES DEBATS	
Sommet Mondial de l'alimentation et Rapport du Comité technique	19 - 21
IV. AUTRES QUESTIONS	
Futures réunions ministérielles à l'occasion des sessions du COFI et du COFO	22
Proposition visant à abréger les rapports des Conférences régionales	23
V. CONCLUSION	
Représentation de la Région au Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI)	24 - 25
Autres questions	26
Date et lieu de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	27
Adoption du rapport de la Conférence (y compris le rapport du Comité technique)	28 - 29
Clôture de la Conférence	30 - 37

ANNEXES

- A. Ordre du jour
- B. Liste des participants
- C. Liste des documents
- D. Contribution de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à la préparation de la version préliminaire des documents destinés au Sommet mondial de l'alimentation
- E. Rapport du Comité technique
- F. Allocution du Président du Burkina Faso, S.E. M. Blaise Compaoré
- G. Déclaration du Directeur général de la FAO
- H. Intervention de M. Adama Ouédraogo, dit "Grand Passage", un agriculteur de la région du Yatenga au Burkina Faso

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Débat général sur la situation alimentaire et agricole dans la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. a recommandé que les programmes et politiques d'éducation nécessaires dans ce domaine soient mis en oeuvre par les pays (programmes et politiques pour une participation accrue des femmes à la définition des politiques et à la prise des décisions); (par. 17 f)
2. a recommandé que les pays voisins et la communauté internationale travaillent à la recherche de solutions communes (solutions aux diverses conditions qui mènent à des désordres internes et à des migrations à l'intérieur des pays et vers d'autres pays, qui ont des conséquences négatives pour la sécurité alimentaire); (par. 17 h)

A l'attention de la FAO

La Conférence:

3. a instamment prié la FAO de faciliter aux pays leurs activités de recherche et de transfert d'échange de technologies dans ces domaines, par exemple en ce qui concerne le recours à la traction animale pour l'irrigation (préparation de la terre et élévation de l'eau); (par. 17 g)

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1994-95 - ARC/96/2 (point 6 de l'ordre du jour)

4. a recommandé que le Programme (Programme spécial pour la production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les PFRDV) soit élargi à d'autres pays de la région; (par. 18 a)

Sommet mondial de l'alimentation et rapport du Comité technique

A l'attention de la FAO

5. a recommandé de réviser le document en y insérant les points ci-dessus (énumérés au par. 20) et formulé des propositions précises quant aux sections dans lesquelles certains d'entre eux devraient figurer (par. 20 j)

Futures réunions ministérielles à l'occasion des sessions du COFI et du COFO - ARC/96/8

A l'attention de la FAO

6. a demandé que la FAO apporte un concours financier pour faciliter la participation à ces réunions (par. 22 e)

Autres questions (point 10 de l'ordre du jour)

A l'attention des gouvernements

7. a engagé les Etats Membres de la FAO à ratifier la Convention internationale sur la désertification afin d'assurer le déblocage des fonds nécessaires pour le Programme (par. 26 b)

Date et lieu de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

A l'intention de la FAO

La Conférence:

8. a noté la proposition faite par l'Ethiopie d'accueillir la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui sera transmise au Directeur général de la FAO, lequel décidera des dates et lieu de la Conférence en accord avec les Etats Membres (par. 27).

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation de la Conférence

1. La dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue dans la Salle de conférences du Ministère des affaires étrangères du Burkina Faso du 16 au 20 avril 1996.
2. Ont participé à la Conférence 148 délégués de 44 Etats Membres de la région, dont 29 étaient représentés au niveau ministériel; 11 observateurs d'Etats Membres situés en dehors de la Région, 2 observateurs du Saint-Siège, 15 représentants des institutions spécialisées du système des Nations Unies et 67 observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des participants figure à l'Annexe B. La liste des documents figure à l'Annexe C.
3. Le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. J.R. Lopez-Portillo, était également présent à la Conférence.

Cérémonie d'ouverture

4. La Conférence a été déclarée officiellement ouverte par Son Excellence M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso. Des allocutions d'ouverture ont également été prononcées par M. Jacques Diouf, M. I.M. Nur, Représentant de l'OUA, au nom du Secrétaire général de l'OUA, et par M. Adama Ouédraogo, dit "Grand Passage", paysan du district du Yatenga au Burkina Faso.
5. Dans son allocution d'ouverture, le Président a affirmé que la tenue de la Conférence régionale au Burkina Faso revêtait un intérêt particulier et il a souligné que la Conférence pourrait aider à trouver des solutions aux problèmes de la faim et de la pauvreté, et apporter une contribution à la lutte contre le sous-développement dans la région.
6. Le Président a rendu hommage aux efforts déployés par le Directeur général de la FAO pour répercuter les inquiétudes de l'Afrique en des circonstances difficiles, à un moment où la coopération multilatérale connaît un recul, et il l'a félicité d'avoir pris l'initiative de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation. Il a exprimé l'espoir que cette dix-neuvième Conférence régionale permettrait de mettre en lumière la dimension africaine des problèmes d'alimentation en général et les préoccupations des agriculteurs, des femmes et des enfants en particulier. Il a fait allusion à l'expérience acquise par le Burkina Faso dans la recherche de solutions aux problèmes de sécurité alimentaire et a remercié la FAO pour la confiance qu'elle a témoignée au Burkina Faso en le nommant au Comité international de parrainage du Sommet mondial de l'alimentation. Le texte intégral de l'allocution du Président figure à l'Annexe F.
7. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur général de la FAO a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple du Burkina Faso et a redit sa préoccupation face à la situation de l'agriculture en Afrique. Il a énuméré les énormes difficultés auxquelles est confronté le continent, précisant qu'elles expliquaient pourquoi la FAO avait décidé de lancer une vaste opération pour obtenir que soit pris au plus haut niveau l'engagement solennel

d'éliminer la faim et la malnutrition, et d'engager une action concertée aux niveaux mondial, régional et national afin d'assurer à tous la sécurité alimentaire. Il a expliqué que cette aspiration a conduit à organiser le Sommet mondial de l'alimentation, qui se tiendra à Rome du 13 au 17 novembre prochain.

8. Le Directeur général a insisté sur les caractères distinctifs du Sommet mondial de l'alimentation qui adoptera une Déclaration politique et un Plan d'action pour la sécurité alimentaire mondiale, et il a indiqué les activités préparatoires prévues. Ce sera, a-t-il dit, la première fois depuis cinquante ans que la FAO existe, qu'une réunion sur ce thème est organisée aux niveaux des Chefs d'Etat ou de gouvernement. Le Directeur général a rappelé les programmes spéciaux déjà lancés par la FAO pour proposer des solutions aux problèmes d'insécurité alimentaire, et il a évoqué les retombées que pourrait avoir le Sommet. Le texte intégral de la déclaration du Directeur général figure en Annexe G.

9. Au nom du Secrétaire général de l'OUA, M. Nur a remercié le Directeur général de la FAO d'avoir invité l'Organisation de l'Unité africaine à participer à la présente Conférence. Il a remercié le Gouvernement et le peuple du Burkina Faso pour leur hospitalité et pour les excellentes installations mises à disposition. Il a appelé l'attention de la Conférence sur deux résolutions adoptées par les organes dirigeants de l'OUA concernant une position africaine commune sur la sécurité alimentaire et le développement agricole, et il a fait observer que, pour donner suite à ces résolutions, un projet de document élaboré par le Secrétariat général, était maintenant soumis à la Conférence pour examen. Il a indiqué en outre que la position commune envisagée serait soumise au Sommet de l'OUA prévu à Yaoundé (Cameroun) du 8 au 10 juillet 1996, aux fins d'examen et d'approbation, avant d'être communiquée au Sommet mondial de l'alimentation à Rome.

10. Dans son intervention, M. Adama Ouédraogo a exprimé ses remerciements, se félicitant qu'un agriculteur ait eu la possibilité de s'adresser à une si honorable assemblée. Il a indiqué que c'était faire preuve de sagesse qu'utiliser le savoir des paysans pour résoudre les problèmes de la faim, qui sont au coeur de leurs difficultés. Il a estimé que l'interaction entre les agriculteurs et les autres intervenants, y compris les donateurs, sera particulièrement fructueuse, notamment dans les domaines de la gestion de l'eau, de l'élevage, de la transformation et de la conservation des aliments. Il a chaleureusement salué toutes les personnes présentes. Le texte intégral de son intervention figure à l'Annexe H.

Election du Président et des Vice-Présidents et désignation des Rapporteurs

11. Lors de sa première séance de travail, la Conférence a élu M. Michel Koutaba, Ministre de l'agriculture et des ressources animales du Burkina Faso, aux fonctions de Président. Dans un bref discours, le Ministre a accepté cette charge et exprimé sa gratitude pour la confiance ainsi placée en lui. Il s'est dit certain qu'avec la coopération de tous les intéressés, il dirigerait les travaux d'une manière efficace et fructueuse.

12. La Conférence a ensuite élu les autres membres du Bureau:

- | | |
|--------------------------|---|
| Premier Vice-Président: | M. Abraham Iyambo, Vice-Ministre des pêches et des ressources marines de la Namibie |
| Deuxième Vice-Président: | M. Norman Dennis, Ministre de l'agriculture du Zimbabwe |
| Rapporteurs: | a. M. Mospshatla Mabitle, Ministre de l'agriculture, des coopératives de commercialisation et de la jeunesse du Lesotho |
| | b. M. Robert Sagna, Ministre de l'agriculture du Sénégal |

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

13. La Conférence a ensuite examiné et adopté l'ordre du jour et le calendrier (Annexe A).

II. DECLARATIONS

Déclaration du Directeur général de la FAO

14. Le Directeur général a fait sa déclaration pendant la cérémonie inaugurale. Le texte de cette déclaration est reproduit en Annexe G.

Déclaration du Président indépendant du Conseil

15. Dans sa déclaration à la Conférence, M. J.R. Lopez-Portillo a évoqué les intenses activités préparatoires entreprises à tous les niveaux pour organiser le Sommet mondial de l'alimentation et il a indiqué qu'un examen minutieux de déclarations et rapports à ce sujet avait permis d'identifier des aspects intéressants, des problèmes et des interactions qui influent sur la sécurité alimentaire. Il a notamment mentionné les problèmes liés aux tensions économiques, aux revenus extrêmement bas, au développement économique insuffisant, au faible niveau des stocks céréaliers, et aux fluctuations qualitatives de l'offre et de la demande, qui ont fait monter les prix. Il a précisé qu'une des interactions fondamentales à prendre en considération est le lien entre l'accroissement démographique, les modes de consommation, l'inadaptation des technologies et la dégradation du milieu qui en résulte, car cette relation est à la base de la production durable de vivres et de la sécurité alimentaire. Il s'ensuit par contre-coup instabilité sociale et économique, émigration et problèmes de sécurité alimentaire aux niveaux régional et sous-régional.

16. M. J.R. Lopez-Portillo a fait remarquer que le Sommet mondial de l'alimentation

apportera les réponses appropriées notamment à ces problèmes d'interaction, à savoir l'autosuffisance et un effort international mieux ciblé. Le Sommet inspirera à tous les niveaux des solutions très concrètes pour ce qui concerne, par exemple, la possibilité de mieux tirer parti des ressources en eau limitées, les moyens d'utiliser en les adaptant des végétaux indigènes, la mise en place de régimes fonciers appropriés, la juste prise en considération du rôle des femmes dans le développement, l'amélioration des termes de l'échange, le ciblage de l'aide et l'allègement de la dette, qui permettraient d'accroître les ressources à la disposition des pays de la région, etc. M. Lopez-Portillo a exprimé l'espoir que la présente Conférence apporterait la contribution nécessaire du point de vue de l'Afrique et il a souhaité aux participants des échanges de vues fructueux.

Exposés nationaux et débat général sur la situation en matière d'alimentation et d'agriculture dans la région (point 5 de l'ordre du jour)

17. La Conférence a entendu les exposés présentés au titre de ce point de l'ordre du jour par les différentes délégations, ainsi que par le PAM, l'OCDE, l'UNICEF, l'IGAD et l'Institut mondial des phosphates. Elle a félicité M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, de sa direction avisée et s'est déclarée satisfaite de l'efficacité avec laquelle il a fait face à des problèmes cruciaux auxquels se heurtent la FAO et ses Etats Membres, spécialement ceux de la région Afrique. Elle a approuvé et remercié le Directeur général d'avoir pris l'initiative de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation et elle a exprimé l'espoir qu'il permettrait d'apporter des solutions très nécessaires aux problèmes alimentaires et agricoles des pays. La majorité des pays ont indiqué qu'ils avaient mis en place les mécanismes voulus pour préparer le Sommet et que, non seulement leurs délégations seraient dirigées par leurs chefs d'Etat, mais que ceux-ci avaient en outre fait preuve de solidarité en acceptant de faire partie du Comité international de parrainage du Sommet. La Conférence a réaffirmé l'utilité de la collaboration et de la coopération pour atteindre des buts communs, et elle a recensé des difficultés qui compromettent le développement des pays africains, auxquelles il faut trouver des solutions. Certaines de ces difficultés sont particulières à des Etats ou à des sous-régions. La Conférence a notamment:

- a) réaffirmé que la sécurité alimentaire revêt une importance absolument critique pour les pays africains, car elle est la clé de la stabilité politique sans laquelle le développement économique et social serait difficile à assurer;
- b) rappelé comment les pays africains ont été éprouvés par la pire crise alimentaire qui ait jamais sévi et qui s'est manifestée par une aggravation de la famine, de la faim et des souffrances ainsi que par une multiplication des décès; elle en a noté les diverses causes, aussi bien naturelles qu'humaines, parmi lesquelles figurent les sécheresses cycliques, les guerres civiles, la pauvreté, la crise de la dette, la croissance excessive de la population, la dégradation du milieu et un environnement économique extérieur hostile;
- c) noté qu'en dépit des conditions écologiques et climatiques défavorables et d'autres obstacles au développement, il existe des cas de réussite remarquables qui montrent que des sous-régions et des pays d'Afrique ont réussi à surmonter de tels handicaps; elle a recommandé que ces cas soient convenablement analysés et portés à l'attention du Sommet, de sorte que les pays africains puissent être considérés comme des égaux et comme des partenaires plutôt que comme des subordonnés dans le processus de

développement;

- d) pris conscience de l'importance que présentent les stratégies de sécurité alimentaire et un meilleur accès des ménages à la nourriture - entre autres par l'accroissement de la production, une bonne gestion des opérations après récolte, l'octroi de crédit à des conditions libérales et l'amélioration des habitudes alimentaires - comme moyens de combattre et prévenir les désordres nutritionnels, notamment les déficiences en protéines, en calories et en micro-nutriments;
- e) noté que des plans de développement privilégiant l'amélioration de la sécurité alimentaire ont été formulés et que d'autres mesures spéciales, par exemple l'alimentation scolaire et la mise en oeuvre de politiques visant expressément à améliorer l'alimentation et la nutrition, ont été instituées dans les pays et donnent des résultats positifs;
- f) reconnu que les stratégies qui font appel à la participation des femmes pour la définition des politiques et la prise des décisions contribuent à accroître la sécurité alimentaire, et recommandé que les programmes et politiques d'éducation nécessaires dans ce domaine soient mis en oeuvre par les pays;
- g) reconnu que des politiques de protection de l'environnement telles que le boisement, la réforme agraire et la conservation des terres, la protection des ressources hydriques, la mise en place de moyens de transport suffisants, la conservation et l'utilisation des ressources naturelles, la revitalisation des sols, contribuent parmi d'autres facteurs à la sécurité alimentaire; elle a instamment prié la FAO de faciliter aux pays leurs activités de recherche et de transfert/d'échange de technologies dans ces domaines, par exemple en ce qui concerne le recours à la traction animale pour l'irrigation (préparation de la terre et exhaure);
- h) pris acte des diverses conditions qui mènent à des désordres internes et à des migrations à l'intérieur des pays et vers d'autres pays aux conséquences négatives pour la sécurité alimentaire; elle a recommandé que les pays voisins et la communauté internationale travaillent à la recherche de solutions communes.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1994-95 - ARC/96/2 (point 6 de l'ordre du jour)

18. La Conférence a accueilli avec satisfaction les paroles et les témoignages aimables par lesquels les diverses délégations ont rendu hommage au bon travail accompli par l'Organisation dans la région au cours du précédent exercice. Elle a noté que le principal problème rencontré par l'Afrique demeure la baisse continue de la production agricole par habitant, la plupart des pays, notamment les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), ayant une production alimentaire très faible et inappropriée. La Conférence a noté en outre que le taux élevé d'accroissement démographique, l'urbanisation rapide, la dégradation de l'environnement (désertification en particulier) et l'instabilité politique continuaient d'accentuer l'insécurité alimentaire et elle s'est félicitée à cet égard que la FAO ait réorienté ses efforts pour promouvoir la sécurité alimentaire dans la région en améliorant l'autonomie alimentaire. Elle a donc invité notamment la FAO à poursuivre ce travail utile en particulier et les autres projets d'aide au développement en général. En particulier, la

Conférence:

- a) s'est félicitée que le Programme spécial pour la production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les PFRDV ait été mis en oeuvre dans dix pays africains et a recommandé qu'il soit élargi à d'autres pays de la région;
- b) a apporté son soutien au Système de prévention et de réponse rapide (EMPRES) contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes, et a lancé un appel pour que les donateurs appuient la mise en oeuvre du programme de lutte antiacridienne de longue durée;
- c) a noté que les activités de la FAO destinées à promouvoir la coopération technique et économique entre Etats Membres de la région étaient activement suivies et renforcées en coopération avec l'OUA et d'autres organisations intergouvernementales, et a été informée des réseaux de coopération technique nombreux et divers qui ont été mis en place et qui sont un moyen important pour favoriser la coopération technique entre pays en développement (CTPD) dans la région;
- d) a reconnu que la FAO, à travers son Centre d'investissement, a continué d'assister les pays membres à la préparation des projets d'investissement;
- e) s'est dite satisfaite que la coopération avec les organisations non gouvernementales ait été renforcée et qu'une base de données ait été établie au Bureau régional; et a pris acte des résultats de la Consultation régionale FAO/ONG sur le Sommet mondial de l'alimentation qui a été organisée avec succès avant la Conférence;
- f) s'est félicitée des changements récemment opérés pour rendre les programmes et politiques de la FAO plus efficaces, spécialement la décentralisation de l'assistance technique de la FAO à la région; elle a pris acte avec satisfaction des moyens offerts par les Gouvernements du Ghana et du Zimbabwe pour renforcer le Bureau régional pour l'Afrique et le nouveau Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et orientale respectivement;
- g) a souscrit à l'orientation du programme 1996/97, qui comprend des programmes novateurs, notamment: la conservation et la restauration des terres africaines; le développement de l'agriculture irriguée; la formation participative des agriculteurs à la lutte intégrée contre les ravageurs; l'aquaculture et la gestion des pêcheries; l'agroforesterie; l'amélioration de l'accès aux services économiques et sociaux; l'appui aux moyens existants de renforcement des capacités à l'échelle nationale et régionale ainsi que la promotion de la coopération technique et économique entre pays africains.

III. RESUME DES DEBATS

Sommet mondial de l'alimentation et Rapport du Comité technique (point 7 de l'ordre du jour)

19. Les documents ci-après ont été présentés à la Conférence aux fins de l'examen de ce point de l'ordre du jour:

- ARC/TC/REP/1: Rapport du Comité technique
- ARC/96/REP/2: Contribution de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à la préparation de la version préliminaire des documents destinés au Sommet mondial de l'alimentation
- ARC/96/3: Sommet mondial de l'alimentation: Déclaration et Plan d'action
- ARC/96/4: Sommet mondial de l'alimentation: Bilan et problèmes de la sécurité alimentaire dans la région Afrique
- ARC/96/4-Sup.1: Campagne "De la nourriture pour tous"

D'autres documents ont aussi été présentés:

- Projet OUA de position africaine commune sur la sécurité alimentaire et le développement agricole.
- Rapport général de la Consultation régionale FAO/ONG pour l'Afrique sur le Sommet mondial de l'alimentation.

20. La Conférence a examiné le document principal (ARC/TC/REP/2) et ses annexes rendant compte des délibérations de la réunion du Comité technique qui l'avait précédée. Elle s'est déclarée satisfaite du travail qu'a accompli le Comité en examinant les documents de base correspondants et en apportant ainsi les contributions supplémentaires nécessaires pour enrichir la contribution de la Conférence aux documents du Sommet mondial de l'alimentation. Toutefois, elle a identifié des aspects du document à renforcer pour en améliorer le contenu et mieux le cibler, afin de pouvoir le présenter comme une véritable réflexion sur les problèmes de la région Afrique. En particulier, la Conférence:

- a) a demandé et obtenu des éclaircissements sur les difficultés de procédure que soulèvent la préparation et la présentation par la Conférence d'une position africaine commune à titre de contribution au Sommet mondial de l'alimentation;
- b) a reconnu que l'endettement et les effets négatifs des programmes d'ajustement structurel, qui compromettent gravement les efforts de développement déployés par les pays africains pour améliorer leur sécurité alimentaire (en dépit du fait que l'Afrique n'a pas bénéficié des avantages du Plan Marshall et de la Révolution verte)

sont un sujet de préoccupation fondamental pour les pays et doivent figurer en première place dans le document;

- c) a reconnu que les migrations et le problème connexe des réfugiés sont des facteurs importants qui contribuent à l'insécurité alimentaire (les migrations massives à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre sont dues à la recherche de nourriture), représentent pour les pays un motif d'inquiétude essentiel qui doit être nettement mis en relief dans le document;
- d) a reconnu les effets délétères de la trypanosomiase et ses effets sur l'insécurité alimentaire, mais a été d'avis que la question devrait être considérée dans le cadre de la prévention et du contrôle des maladies animales en général, car cela permettrait de mieux faire ressortir les problèmes fondamentaux parmi lesquels figurent les ravageurs et d'autres maladies des animaux et des plantes;
- e) a souligné la précieuse contribution apportée à la sécurité alimentaire par l'amélioration et l'expansion de l'irrigation, l'aquaculture ainsi que le développement et l'aménagement durables des pêcheries et des forêts, et a décidé qu'il faudrait leur faire une place dans le document;
- f) a souligné la nécessité de donner la priorité à des mesures visant à associer la sécurité alimentaire avec l'amélioration de la nutrition au niveau des ménages, en particulier pour les femmes et les enfants;
- g) est convenue que la détérioration des termes de l'échange est une cause majeure d'appauvrissement pour les pays et qu'il faudrait lui faire une place de premier plan dans le document, au même titre que le développement et la gestion des marchés et des échanges intérieurs;
- h) a été d'avis que les problèmes écologiques tels que la fertilité des sols, l'érosion, la déforestation, etc. sont un grave sujet de préoccupation pour les pays qui s'efforcent de venir à bout de l'insécurité alimentaire et qu'il faudrait les mettre en relief dans le document;
- i) est convenue qu'il faudrait mettre l'accent sur les droits de l'homme et la démocratie en raison de l'importance qu'ils revêtent pour la sécurité alimentaire dans les pays de la région et y faire référence de manière appropriée dans le rapport;
- j) a recommandé de réviser le document en y insérant les points ci-dessus et formulé des propositions précises quant aux sections dans lesquelles certains d'entre eux devraient figurer.

21. Après un examen approfondi du document, la Conférence a amendé le rapport du Comité technique et l'a adopté en vue de le transmettre au Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Le texte du rapport figure en Annexe D.

IV. AUTRES QUESTIONS

Futures réunions ministérielles à l'occasion des sessions du COFI et du COFO - ARC/96/8 (point 8 de l'ordre du jour)

22. La Conférence a félicité le Directeur général de la FAO d'avoir opportunément pris l'initiative de convoquer des réunions des ministres responsables des pêches et des forêts en mars 1995. Les ministres ont eu ainsi l'occasion d'échanger des idées et de confronter les expériences de leurs pays, ainsi que de donner d'utiles conseils à la FAO pour son programme de travail dans ces deux secteurs. Etant donné les nombreuses activités importantes qui ont eu lieu depuis les réunions ministérielles de mars 1995 ou qui sont prévues pour l'avenir immédiat, et reconnaissant que des avis ministériels demeureront nécessaires pour permettre à la FAO d'orienter de manière appropriée son assistance technique aux Etats Membres, la Conférence:

- a) a approuvé la convocation par le Directeur général de réunions des ministres, en principe conjointement avec les sessions du COFI et du COFO;
- b) est convenue qu'il faudrait laisser au Directeur général de la FAO le soin de convoquer ces futures réunions, mais a été d'avis qu'elles ne devraient être tenues que si d'importantes questions intéressant les deux secteurs se posent;
- c) est convenue que le Directeur général de la FAO consulte les Etats Membres avant de convoquer de futures réunions ministérielles;
- d) a estimé que des réunions de ministres ne s'imposeraient pas en 1997;
- e) a demandé que la FAO apporte un concours financier pour faciliter la participation à ces réunions.

Proposition visant à abrégier les rapports des Conférences régionales - ARC/96/9 (point 9 de l'ordre du jour)

23. La Conférence a pris note des recommandations adoptées en 1995, respectivement par le Conseil et par la Conférence de la FAO, demandant au Directeur général de réaliser des économies en réduisant les dépenses de gestion et elle a examiné en détail une proposition tendant à abrégier les rapports des Conférences régionales. Elle a été informée que le Comité technique qui l'avait précédée avait approuvé cette proposition, ainsi que le nouveau modèle de présentation des rapports. En conséquence, la Conférence:

- a) a confirmé les détails de la proposition visant à abrégier les rapports de la Conférence régionale pour l'Afrique et a approuvé le nouveau modèle de présentation.

V. CONCLUSIONS

Représentation de la région au Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI)

24. Le Président a soumis la recommandation du Comité technique à la Conférence concernant la nomination du Représentant de la région au GCRAI.

25. La Conférence a entériné l'élection du Burkina Faso qui succédera au Ghana en tant que représentant de la région au GCRAI pour un mandat de quatre ans, à partir de 1997.

Autres questions (point 10 de l'ordre du jour)

26. La Conférence a rappelé deux aspects relatifs à des procédures pour lesquelles des orientations de la FAO sont nécessaires: i) moyens d'obtenir une aide pour la lutte contre le criquet pèlerin; ii) ratification de la Convention sur la désertification. La Conférence:

- a) a été informée des activités de la FAO concernant le programme EMPRES, qui permet d'obtenir une aide pour la lutte antiacridienne;
- b) a noté que la Convention sur la désertification a été approuvée par les ministres d'Etats Membres de la région et a engagé spécialement les Etats Membres de la FAO à ratifier la Convention afin d'assurer le déblocage des fonds nécessaires pour le programme.

Date et lieu de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique (point 11 de l'ordre du jour)

27. La délégation de l'Ethiopie a proposé d'accueillir la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. La Conférence:

- a) a accepté par acclamation cette proposition, qui sera transmise au Directeur général de la FAO, lequel décidera des dates et lieu de la Conférence en accord avec les Etats Membres.

Adoption du rapport de la Conférence (y compris le rapport du Comité technique) (point 12 de l'ordre du jour)

28. La Conférence a examiné et approuvé à l'unanimité le rapport du Comité technique tel qu'il figure à l'Annexe E.

29. La Conférence a ensuite examiné son rapport et, après y avoir apporté quelques amendements, l'a adopté par acclamation.

Clôture de la Conférence (point 13 de l'ordre du jour)

30. La cérémonie de clôture a été présidée par le Premier Ministre du Burkina Faso, son Excellence M. Kadré Désiré Ouédraogo. Une déclaration finale a été prononcée au nom du Directeur général de la FAO par M. B.F. Dada, Sous-Directeur général de la FAO/Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, et le vote de remerciement a été proposé par M. Abraham Iyambo, Vice-Ministre des pêches et des ressources marines de la République de Namibie. Dans sa déclaration, M. Dada a rappelé que le travail de la Conférence avait consisté essentiellement à examiner les divers documents soumis par le Secrétariat et d'autres organisations en vue du Sommet mondial de l'alimentation. Il a fait observer qu'à cet égard, les questions intéressant plus particulièrement l'Afrique avaient été traitées de manière appropriée en vue de parvenir à une position commune et il a beaucoup apprécié que les délibérations de la Conférence aient abouti à l'élaboration d'un rapport, qui sera transmis au Comité de la sécurité alimentaire mondiale en tant que Position commune de la région Afrique pour le Sommet mondial de l'alimentation.

31. M. Dada a mis en lumière certains des domaines clés pour lesquels la Conférence avait défini une action spécifique de façon à enrichir et mieux cibler la Déclaration et le Plan d'action pour le Sommet mondial de l'alimentation et il a rappelé que ceci avait été possible grâce aux débats animés de la Conférence sur des questions présentant un intérêt capital pour la région. Il a souligné qu'il fallait y voir une preuve de la volonté des participants de prendre des mesures qui assureraient des disponibilités suffisantes et l'accès de tous à ces aliments. La Conférence avait examiné avec soin la relation entre la sécurité alimentaire et la nutrition et recommandé qu'elle soit indiquée de manière plus explicite dans le rapport. Celui-ci devrait en outre mieux reconnaître le rôle important des femmes dans la sécurité alimentaire des ménages.

32. En conclusion, le Sous-Directeur général et Représentant régional a assuré les participants à la Conférence de la volonté constante de la FAO et de ses Bureaux régionaux et sous-régionaux d'aider les pays de la région dans leurs efforts pour parvenir à la sécurité alimentaire grâce à une autosuffisance accrue. Il a ensuite exprimé la sincère gratitude de la FAO et de tous les délégués et observateurs envers Son Excellence le Premier Ministre, le Gouvernement et la population du Burkina Faso d'avoir aimablement proposer d'accueillir la dix-neuvième session de la Conférence régionale de la FAO et les a remerciés pour les excellentes installations fournies ainsi que pour le chaleureux accueil réservé aux participants.

33. M. Abraham Iyambo, Vice-Ministre des pêches et des ressources marines de la République de Namibie, a proposé une motion de remerciement et au nom de tous les délégués a exprimé sa vive reconnaissance au Président du Burkina Faso pour ses mots pleins de sagesse à l'ouverture de la Conférence, pour le chaleureux accueil réservé aux participants pendant tout leur séjour et pour les excellentes installations fournies, qui ont assuré le succès de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO tenue à Ouagadougou.

34. M. Abraham Iyambo a remercié très sincèrement le Premier Ministre d'avoir pris le temps de recevoir les chefs de délégation, de ses sages paroles et de sa présence à la cérémonie de clôture de la Conférence. Il a également remercié et félicité M. Michel Koutaba, Ministre de l'agriculture et des ressources animales du Burkina Faso, de la patience et de la compréhension dont il a fait preuve dans la conduite des débats de la Conférence en qualité de Président. De même, il a remercié le Directeur général de la FAO de sa direction

éclairée sachant gré d'avoir pris l'initiative de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation, et il a félicité le Sous-Directeur général/Représentant régional de la FAO pour l'Afrique et son personnel de l'excellente organisation de la Conférence.

35. Dans son allocution de clôture, le Premier Ministre du Burkina Faso, M. Ouédraogo, a félicité tous les participants à la Conférence, au nom du Président du Burkina Faso, d'avoir mené la Conférence à une conclusion heureuse. Il a fait observer que la rédaction d'un rapport aussi satisfaisant, après trois jours d'intenses délibérations, témoignait de leur détermination à résoudre le problème apparemment inextricable de l'insécurité alimentaire dans les pays de la région et de leurs efforts inlassables en faveur de l'équité, de la justice et de la solidarité. Rappelant les paroles avisées du Président du Burkina Faso au cours de la cérémonie d'ouverture, il a déclaré:

"Nous demeurons fermement convaincus que seule la détermination inébranlable des Africains de faire plus et mieux, en comptant essentiellement sur eux-mêmes et sur leur propre capacité à façonner leur destinée, délivrera ce continent de la faim, de la malnutrition et du sous-développement".

A cet égard, le Premier Ministre s'est félicité du bon travail accompli par les pays africains pour résoudre les problèmes de la faim et de la malnutrition.

36. En conclusion, le Premier Ministre a félicité la FAO, et plus particulièrement le Directeur général, d'avoir aidé au succès de la Conférence et les a remerciés de la persévérance, de la détermination et de la conviction avec lesquelles ils aident les pays de la région à lutter contre la faim. Il a remercié tous ceux qui, de diverses façons, avaient contribué au succès de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO et a souhaité aux délégués et aux autres participants un bon voyage de retour.

37. M. Ouédraogo a ensuite déclaré close la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

**Session du Comité technique
16-17 avril 1996**

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture du Comité technique
2. Election du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur du Comité technique
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux du Comité technique

II. QUESTIONS TECHNIQUES

4. Sommet mondial de l'alimentation
5. Amélioration et expansion de l'irrigation: une nécessité impérieuse pour la sécurité alimentaire en Afrique
6. a) L'agriculture africaine et les ressources naturelles - incidence des réformes économiques récentes et perspectives jusqu'en 2010
b) Progrès de la lutte contre la trypanosomiase animale en Afrique
7. Représentation de la région au GCRAI

III. AUTRES QUESTIONS

8. Rapport intérimaire sur le Programme agricole commun pour l'Afrique

IV. CONCLUSION

9. Adoption du rapport
10. Clôture de la session du Comité technique

**Session plénière
18-20 avril 1996**

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents et désignation des Rapporteurs
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général de la FAO
5. Déclaration du Président indépendant du Conseil
6. Exposés nationaux et débat général sur la situation en matière alimentaire et agricole dans la région
7. Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1994-95

III. POINTS A DEBATTRE

8. Sommet mondial de l'alimentation

IV. AUTRES QUESTIONS

9. Futures réunions ministérielles à l'occasion des sessions du COFI et du COFO
10. Proposition visant à raccourcir les rapports des Conférences régionales

V. CONCLUSION

11. Date et lieu de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique
12. Adoption du rapport de la Conférence (y compris le rapport du Comité technique)
13. Clôture de la Conférence

APPENDIX B

NINETEENTH REGIONAL CONFERENCE FOR AFRICA
Ouagadougou, Burkina Faso, 16-20 April 1996

DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE POUR L'AFRIQUE
Ouagadougou, Burkina Faso, 16-20 Avril 1996

LIST OF DELEGATES
LISTE DES DELEGUES

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

PLENARY SESSION
SESSION PLENIERE

Chairman: Mr Michel Koutaba, Minister of Agriculture and Natural Resources
of Burkina Faso

Président:

Vice-Chairmen: Mr Abraham Iyambo, Deputy Minister of Fisheries and Marine
Vice-Présidents: Resources of Namibia
Mr Norman Dennis, Minister of Agriculture of Zimbabwe

Rapporteurs: Mr Mospshatla Mabitle, Minister of Agriculture, Cooperatives, Marketing and
Youth Affairs of Lesotho
Mr Robert Sagna, Minister of Agriculture of Senegal

Independent Chairman of the Council: José Ramon López-Portillo
Président indépendant Conseil:

TECHNICAL COMMITTEE
COMITE TECHNIQUE

Chairman: Prof. Alassane Séré, Minister Delegate for Animal Resources of
Président: Burkina Faso

Vice-Chairmen: Mr T.M. Taukobong, Deputy Permanent Secretary, Ministry of
Vice-Présidents: Agriculture of Botswana
Mrs Ayélé M. Gninofo, Director of Programme and Planning,
Ministry of Agriculture of Togo

Rapporteur: Mr Moorosi V. Raditapole, Ambassador and Permanent Representative to
FAO, Embassy of Lesotho, Rome

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION

ALGERIA/ALGERIE

Nourreddine Bahbouh
Ministre de l'Agriculture et de la pêche
Ministère de l'Agriculture et de la pêche
Alger

Suppléant

Sophie Agbidi
Responsable programme des femmes
B. P. 256
Bohcou

BOTSWANA

Delegate

Taous Ferroukhi
Sous-Directrice des Programmes et
institutions spécialisées
Ministère des Affaires étrangères
6, Rue IBN Batan El Mouradia,
Le Golf
Alger

Thomas Madubeng Taukobong
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Private Bag 003
Gaborone

Alternates

Mimoun Haddou
Inspecteur général de l'agriculture
Ministère de l'Agriculture
4 Route des 4 Canons
Alger

Matitholo G. K. Mooka
Coordinator of Rural Development
Ministry of Finance and Development
Planning
Private Bag 008
GABORONE

ANGOLA

Délégué

Afonso Pedro Canga
Vice-Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture et du
développement rural
B. P. 523
Luanda

Mrs Yvonne Merafe
Sociologist
Ministry of Agriculture
Private Bag 003
Gaborone

Suppléant

Antero Abrev
Ambassadeur et Représentant
Permanent à Rome
Via Filippo Bernardini, 21
00165 Rome

Atamelang A. Mokgare
Principal Agricultural Economist
Ministry of Agriculture
Private Bag 003
Gaborone

BENIN

Délégué

Joseph D. Hessou
Représentant officiel du Bénin
Ministère du Développement rural
B. P. 295
Porto-Novo

BURKINA FASO

Délégué

Michel Koutaba
Ministre de l'Agriculture et des
ressources animales
Ministère de l'Agriculture et des
ressources animales
Ouagadougou

Suppléants

Alassane Séré
Ministre Délégué chargé des ressources
animales
Ministère de l'Agriculture et des
ressources animales
Ouagadougou

Moussa Omer Kabore
Conseiller à la Présidence du Faso
B. P. 7030
Ouagadougou

Béatrice Damiba
Représentant Permanent
Affaires Etrangères
Via Alexandria 26
001989 Rome

Alphonse D. Bonou
Chargé de Mission
Premier Ministère
01 BP 7027
Ouagadougou 01

Ousmane Tontorogobo
Secrétaire Permanent
Ministère de l'Agriculture
03 B. P. 7005
Ouagadougou 03

Gaston Z. Sama
Ministère de l'Agriculture et des
Ressources Animales
01 BP 7010
Ouagadougou 01

Saydou Konaté
Représentant Ministère de
l'Enseignement Secondaire,
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
01 BP 512
Ouagadougou

François Tiendrebeogo
Chef de Service Technologie
Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et des
Ressources Animales
03 BP 7089
Ouagadougou 03

Rachel Koala
Economiste Sociale et Familiale
Ministère de l'Agriculture et des
Ressources Animales
S/C Association des Economistes
Sociaux et Familiaux (AESF)
B.P. 4732
Ouagadougou

André N. Ouedraogo
Nutritionniste
Ministère de la Santé
03 B.P. 7232
Ouagadougou 03

Bruno Ilboudo
Président CNPB
Conseil Economique et Social
01 B.P. 660
Ouagadougou 01

BURUNDI

Délégué
Patrice Ntahompagaze
Conseiller du Ministre
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
B. P. 1850
Bujumbura

CAMEROON/CAMEROUN

Délégué
Augustin Frédéric Kodock
Ministre d'Etat chargé de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
Yaoundé

Suppléants
Joseph Elang
Directeur des Opérations Agricoles
Ministère de l'Agriculture
Yaoundé

Augustin Bokwe
Conseiller technique
Ministère de l'Environnement et des
Forêts
Yaoundé

Philip Moumie
Secrétaire permanent du Comité
National FAO/PAM
Ministère de l'Agriculture
Yaoundé

Essomba Bengono Nehru
Chargé de recherche
Secrétaire National du Sommet
IRA Nkolbisson
B.P. 2067
Yaoundé

Martin Kenfack
Chargé d'Etudes
Ministère de l'Agriculture
B.P. 346
Yaoundé

Mme Emma Rose Njoh
Vice-Présidente ONG/ADHAME
Ministère de l'Agriculture
B.P. 14900
Yaoundé

Mme Marie Béatrice Kenfack
OFSAD
B.P. 13683
Yaoundé

CAPE VERDE/CAP-VERT

Délégué

André Monteiro César Augusto
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade du Cap-Vert
Via Ounducci
00187 Rome

Suppléants

Mme Diaz Serruto
Point Focal pour le Sommet
Ministère de l'Agriculture,
Alimentation, Environnement
C. P. 50/D6ASP/MAAA
Praia

Mlle Adelaide N. T. Ribeiro
Technicien supérieur
Ministère de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement
C. P. 50 N. A.

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC/ REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Délégué

Badekara Gabriel Dotte
Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
B. P. 786
Bangui

Suppléants

Mowaya Zelicko
Chef de Nutrition
(Secrétaire National)
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
B. P. 786
Bangui

Georges Ngondjo
Chargé de Mission
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
B. P. 786, Bangui

CHAD/TCHAD

Koumbraït Blotoyoum
Directeur Général
Représentant le Ministre du
Développement Rural,
Ministère du Développement Rural
B.P. 441
N'Djamena

Doumian Kaguerou Laoukoura
Chef de Division de la Statistique
Agricole, DSA
B.P. 441
N'Djamena

Ngaorndjan Ngarassemta
Chef de Division des Opérations/
Sécurité alimentaire
Ministère du Développement rural
Direction de la Sécurité Alimentaire
B. P. 1059
N'Djamena

COMOROS/COMORES

CONGO

Délégué

Jean Prosper Koyo
Ministre de l'Agriculture et de
l'Elevage, des Eaux et Forêts et de la
Pêche
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage, des Eaux et Forêts et de la
Pêche
B. P. 98
Brazzaville

Suppléants

Aimé Clovis Guillond
Conseiller juridique et à la
Coopération
Ministère de l'Agriculture de l'Elevage,
des Eaux et Forêts et de la Pêche
B. P. 98
Brazzaville

Daniel Boussiengue
Conseiller du Ministre de l'Agriculture,
des Eaux et Forêts et de la Pêche
Ministère de l'Agriculture, des Eaux et
Forêts et de la Pêche
Brazzaville

Mme Henriette Makounba-Nwambi
Présidente
B.P. 13961
Brazzaville

Noel Mpassi
Chargé de l'Appui en Développement
B.P. 2050 B2V
Brazzaville

COTE D'IVOIRE

Délégué

Konan Lambert Kouassi
Ministre de l'Agriculture
B.P. V190
Abidjan

Suppléants

Souleymane Sako
Ambassadeur
Ministère des Affaires Etrangères
6, Via L. Spallanzani
00161 Rome

Aboubakar Bakayoko
Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture
B.P. V190
Abidjan

Gilbert Don-Djanhouni
Représentant Permanent
Adjoint de la Côte d'Ivoire auprès de la
FAO
Ministère des Affaires Etrangères
B.P. 109
Abidjan

EGYPT/EGYPTE

Delegate

Hany-Riad Moawad
Premier Secrétaire
Ambassade d'Egypte
Ouagadougou
Burkina Faso

EQUATORIAL GUINEA/ GUINEE EQUATORIALE

ERITREA/ERYTHREE

Delegate

Tesfai Ghermazien
Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
Asmara
Eritrea

Alternates

Yohannes Tensue
Alternate Permanent Representative
Eritrean Embassy
Via Bonncoupagni 16
00187 Rome

ETHIOPIA/ETHIOPIE

Delegate

Teketel Forssido
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
P. O. Box 62347
Addis Ababa

Alternates

Redai Berhane Gebrehiwoi
Alternate Permanent Representative
Rome Via Andrea Vessalio
00161
Italy

Ghebre-Medhin Belay
Head
Planning & Programming Dept.
Ministry of Agriculture
P. O. Box 100499
Addis Ababa

GABON

GAMBIA/GAMBIE

Delegate

Sukai Bojang
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture & Natural
Resources
The Quadrangle
Banjul

Alternates

Mamadi Ceesay
Principal Planner
Department of Planning
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
5 Marina Parade
Banjul

Fasainey Dumbuya
Deputy Director
Department of Planning
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
The Quadrangle
Banjul

Albert Cox
Chairman National Agricultural Research
Board
Ministry of Agriculture
NARI
Yundum Research Station
Western Division

GHANA

Delegate

M. K. S. Akyeampong
Deputy Minister
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box M37
Accra

Alternates

Mallam I. Seidu
Alternate Permanent Representative to
FAO
Ghana Embassy
Rome

Mrs Rosanna Agble
Head of Nutrition
Ministry of Health
P. O. Box M78
Accra

Philip Oduro-Ofrikyi
Member of Parliament
Chairman of Parliamentary Committee
on Agriculture, Cocoa and Forestry
Parliament House
Accra

Japhet C. Norman
Deputy Director-General
(Agriculture Research)
Council for Scientific and Industrial
(CSIR)
P. O. Box M 32
Accra

GUINEA/GUINEE

Délégué

Mme Bangoura Makale Camara
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et
des Forêts
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
et des Forêts
B. P. 576
Conakry

Suppléants

El Hadj Sankoumba Fadiga
Ambassadeur
Ministère des Affaires Etrangères
Conakry

Mohamed Joe Bangoura
Directeur national de l'Agriculture
Secrétaire national du Sommet mondial
de l'Alimentation
Ministère de l'Elevage et des Forêts
B. P. 576
Conakry

Nabimoussa Touré
Conseiller
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
et des Forêts
B. P. 576
Conakry

Cé Gamy
Chef de la section O.N.U au Ministère
de l'Agriculture, de l'Elevage et des
Forêts et Chargé d'Agriculture au
Ministère du Plan et de la Coopération,
MPCI
B. P. 1210
Conakry

GUINEE-BISSAU

Délégué

Antonio Isaac Monteiro
Ministre du Développement et de
l'Agriculture
Ministère du Développement et de
l'Agriculture
B. P. 71
Bissau

Suppléants

Kaoussou Diombero
Directeur de Cabinet
Ministère du Développement Rural et
de l'Agriculture
B. P. 71
Bissau

Alcilia Maria Monteiro
Directrice des Services de l'Agriculture
Ministère du Développement Rural et
de l'Agriculture, MDRA
B. P. 71
Bissau

KENYA

Delegate

Simeon Nyachae
Minister for Agriculture, Livestock
Development and Marketing
Ministry of Agriculture, Livestock
Development and Marketing
Nairobi

Alternates

Gideon N. Nyaanga
Ambassador and Permanent
Representative to FAO
Kenya Embassy
Via Archimède 164
00197 Rome

Paul Chepkwony
Agricultural Attaché
Kenya Embassy
Via Archimède 164
Rome

David G. Kingori
Assistant Director
Ministry of Agriculture, Livestock
Development and Marketing
P. O. Box 30028, Nairobi

LESOTHO

Delegate

Mophatl Mabitle M. P.
Minister of Agriculture and
Cooperatives
Ministry of Agriculture, Cooperatives
and Marketing
P. O. Box 24
Maseru

Alternates

Moorosi Vernet Raditapole
Ambassador, Permanent Representative
to FAO
Embassy of Lesotho
Via Porta Pertusa 4
Rome 00165

H. Makhooane
Principal Secretary
Ministry of Agriculture, Cooperative
Marketing and Youth Affairs
P. O. Box 24
100 Maseru

Teleko J. Ramotsoari
Director
Department of Economics and
Marketing
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 24
Maseru

Maxwell Tieiso Khalema
Alternate Representative
Embassy of Lesotho
Via Di Porta Pertusa, 4
00165 Rome

M. Mohapi
Senior Economist
Ministry of Planning
P. O. Box 630
Maseru

LIBERIA

LIBYA/LIBYE

Delegate

Milad Abdessalam Shmeyla
Ambassador, Permanent Representative
to FAO
Ministry of Foreign Affairs
Via Vomenlana
Rome

Alternate

Mohammad Rida Idris
Technical Attaché, Alternate Permanent
Representative to FAO
Via Nomentana
Rome

MADAGASCAR

Délégué

Henri Andriambololona
Chef du Service des Etudes
économiques
Secrétaire National
Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural
Antananarivo

MALAWI

Delegate

Mapopa Chipeta
Minister of Agriculture and Livestock
Development
P. O. Box 30134
Lilongwe 3

Alternates

Soviet P. Kamwendo
Controller of Agricultural Services
(NRDP)
Ministry of Agriculture and Livestock
Development
P. O. Box 310134
Lilongwe

Renard Heck Edward Mapemba
Principal Economist
Ministry of Economic Planning and
Development
P. O. Box 30136
Lilongwe

Austin Suzgo Kumwenda
Director of Agricultural Research
Ministry of Agriculture and Livestock
Development
P. O. Box 30779
Lilongwe 3

John J. Kapito
Consumers Association of Malawi
Private Bag 6
Blantyre 8

MALI

Délégué

Modibo Traoré
Ministre du Développement rural et de
l'Environnement
Ministère du Développement rural et de
l'Environnement
Bamako

Suppléant

Abdoulaye Touré
Conseiller technique
Ministère du Développement rural et de
l'environnement
B. P. 61
Bamako

MAURITANIA/MAURITANIE

Délégué

Ahmed Salem Ould Ahmed
Conseiller du Ministre
Ministère du Développement rural et de
l'environnement
B. P. 1135
Nouakchott

MAURITIUS/MAURICE

MOROCCO/MAROC

Délégué

Driss Nadah
Ingénieur Agronome
Chef de Division des cultures
industrielles
Ministère de l'Agriculture et de la mise
en valeur agricole
Rabat

MOZAMBIQUE

Delegate

Carlos Agostinho di Rosario
Minister
Ministry of Agriculture and Fisheries
Maputo

NAMIBIA/NAMIBIE

Delegate

Abraham Iyambo
Deputy Minister
Ministry of Fisheries and Marine
Resources
P. O. Box 13355
Windhoek

Alternates

Kahijoro Kahuure
Director of Extension and Engineering
Services
Ministry of Agriculture, Water and Rural
Development
Privage Bag 13184
Windhoek

François Opperman
Managing Director
Nutri-Food
West Street 654
Okahandja

Ms Elina N. Ndadi
Foreign Relations Officer
Ministry of Foreign Affairs
Private Bag 13347
Windhoek

NIGER

Délégué

Brah Mamane
Ministre du Développement Rural, de
l'Hydraulique et de l'Environnement
Ministère du Développement Rural, de
l'Hydraulique et de l'Environnement
Niamey

Suppléants

Mrs Hadizatou Ibrahim
Chargé d'Affaires, a.i.
Ambassade du Niger à Rome
Via A. Baiamonti, 10
00195 Roma

Idrissa Chipkao
Directeur de l'Agriculture
Ministère du Développement Rural, de
l'Hydraulique et de l'Environnement
B. P. 323
Niamey

Seydou Boureima
Directeur adjoint de l'Elevage
Ministère du Développement rural, de
l'Hydraulique et de l'Environnement,
Direction Elevage et Industries
Animales
Niamey

Mamoudou Hamadou
Coordonnateur-adjoint
Unité Technique d'Appui/Direction de
l'Environnement
Ministère du Développement rural, de
l'Hydraulique et de l'Environnement
B. P. 578, Niamey

Adam Zakariaou Maïga
Chef Division
Direction des Organisations et
Conférences Internationales
Ministère des Relations Extérieures
B.P. 396
Niamey

NIGERIA

Delegate
Basil Ukpong
Minister
Alternate Permanent Secretary
Embassy of Nigeria
Rome

RWANDA

Délégué
Augustin Iyamuremye
Ministre de l'Agriculture et de
l'Elevage
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
B. P. 621
Kigali

Suppléants
Jean Bagiramenshi
Directeur de la Production Animale
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
B. P. 621
Kigali

SAO TOME AND PRINCEPE/ SAO TOME-ET-PRINCEPE

SENEGAL

Délégué
Robert Sagna
Ministre d'Etat
Ministre de l'Agriculture
Building Administratif, 3ème étage
Dakar

Suppléants
Mame Balla Sy
Ambassadeur
Ambassade du Sénégal à Rome
68, Via Guilia
00185 Rome

Amadou Moustapha Kamara
Directeur de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
14 Av. Damine Gyèye
B. P. 486
Dakar

Mohamed El Habib Ly
Directeur de l'Unité de Politique
Agricole
Ministère de l'Agriculture
B. P. 486
Dakar

Baba Dioum
Coordonnateur Général de la
Conférence des Ministres de
l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest
et du Centre
Secrétaire National du Sommet Mondial
de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture
B. P. 15799
Dakar

Célestine Wetohossou
Assistante Secrétaire
Sommet Mondial de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture
B. P. 15799
Dakar

Mlle Aminata Keïta
Assistante Secrétaire National
Sommet Mondial de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture
B. P. 15799
Dakar

SEYCHELLES

SIERRA LEONE

Delegate

Manso E. Samura
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
W4 Wilberforce
Freetown

Alternate

Lamina Feika
Director General
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
Freetown

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD

Delegate

Julian Alexis Thomas
Agricultural Counsellor
Ministry of Agriculture
S. A. Embassy
Via Tando, 14
00198 Roma
Italy

Alternates

Masipula Mbongwa
Chief Director
National Department of Agriculture
Private Bag X 250
Pretoria 0001

Timothy Thobane
Agricultural Economist
Ministry of Agriculture
Private Bag X250
Pretoria, 0001

Chris Du Toit
President
South African Agricultural Union
Ministry of Agriculture
P. O. Box 1508
Pretoria

Mrs Lydia Greling
Assistant Director
Ministry of Foreign Affairs
Private Bag X152
Pretoria 0001

Ms Désiré Terblanche
Deputy Director - Economics
Ministry of Agriculture
Private Bag X116
Pretoria 0001

SUDAN/SOUDAN

Delegate

Ahmed Al-Tagani
Ambassador
Ministry of Foreign Affairs
Khartoum

Alternate

Abdel Galil Abdel Gabar Ahmed
Under Secretary
Ministry of Agriculture, Natural
Resources and Animal Health
Khartoum

SWAZILAND

Delegate

Chief Dambuzo II Lukhele
Minister for Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 162
Mbabane

Alternates

Patrick K. Lukhele
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 162
Mbabane

Samuel M. Dlamini
Senior Agricultural Economist
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 162
Mbabane

Alfred F. Hlatshwako
Private Secretary
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 162
Mbabane

TANZANIA/TANZANIE

Delegate

Paul Peter Kimiti
Minister of Agriculture and Cooperatives
Ministry of Agriculture and Cooperatives
P. O. Box 9192
Dar-Es-Salaam

Alternates

Joseph Kong'onheli Mhella
Permanent Representative to FAO
Tanzania Embasssy
Via Ombrone 3
00198 Rome

Daniel A. Kajumulo
Director
Food Security Department
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 9192
Dar-Es-Salaam

Délégué

Yao Do Felli
Ministre du Développement Rural et de
l'Hydraulique Villageoise
Ministère du Développement Rural et
de l'Hydraulique Villageoise
B. P. 385
Lomé

Suppléants

Ekoué K. Assiongbon
Directeur Général du Développement
Rural
B. P. 341
Lomé

Mme Akossiwa Duyiboe
Conseiller technique
Secrétaire National du Sommet Mondial
de l'Alimentation
Ministère du Développement Rural et
de l'Hydraulique Villageoise
B. P. 385
Lomé

Mme Adaku Sittu de Gonzague
Chargée d'Etudes
Secrétaire National du Sommet Mondial
de l'Alimentation
Ministère du Développement Rural et
de l'Hydraulique Villageoise
B. P. 4146
Lomé

Mme Ayélé Mawuto Gninofou
Directrice de la planification et de la
programmation
Direction Générale du Développement
Rural
B. P. 341
Lomé

Délégué

Mohamed Lassoued
Sous-directeur de la coopération
Ministère de l'Agriculture
Tunis

UGANDA/UGANDA

Delegate

John W. Wagonda-Muguli
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Animal
Industry and Fisheries
P. O. Box 102
Entebbe

Mrs Ruth Okwele
Desk Officer FAO
Ministry of Agriculture, Animal
Industry and Fisheries
P. O. Box 102
Entebbe

ZAIRE

Délégué

Dr. Nawej Astrid Tshikung
Ministre de l'Agriculture et du
Développement rural
Immeuble IIème République No. 75
Kinshasa

Suppléants

Mapela Nga-Ma
Secrétaire général à l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural
B. P. 8722
Kinshasa

Mutombo Mansoj
Conseiller
Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural
Immeuble IIème République No. 75
Kinshasa

ZAMBIA/ZAMBIE

Delegate

Musonda Mpande
Deputy Minister
Ministry of Agriculture, Food &
Fisheries
Lusaka

Alternates

Russell Mulele
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
P. O. Box 50291
Lusaka

Julius J. Shawa
Principal Economist
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
P. O. Box 50197
Lusaka

ZIMBABWE

Delegate

D. R. Norman
Minister of Agriculture
Private Bag 7701
Causeway, Harare

Alternates

Boniface Ndimande
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Private Bag 7701
Causeway, Harare

Tobias Takavarasha
Deputy Secretary
Ministry of Agriculture
Private Bag 7701
Causeway, Harare

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED IN THE REGION
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE LA REGION

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Mr Ian Symons
United Nations and Commonwealth
Department
Overseas Development Administration
London

**UNITED STATES OF AMERICA/
ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

Thomas Austin Forbord
Permanent Representative to FAO
U.S. Mission to FAO
Rome

Ms Lynnette Wagner
Deputy Administrator
Foreign Agricultural Service
U.S. Department of Agriculture
Washington, D.C.

Lisa Smith
Agency for International Development
Office of Population,
USAID Health & Human Development
320 21st Street N.W.
Washington, D.C. 20523

HOLY SEE/SAINT-SIEGE

Holy Rev. Alois Wagner
Archbishop
Permanent Observer to FAO
Palazzo S. Caisto
V-00120 CITTA del Natio
Rome

Dr. Evi Tresp
Secretary
Polezzo Son Calistone
V-00120 Ciha del
Vaticano

Joseph Parcouda
Expert
Economiste Financier
01 BP 1922
Ouagadougou

GERMANY/ALLEMAGNE

Robert Dolger
Ambassade de la République Fédérale
d'Allemagne
B.P. 600 Ouagadougou 01
Burkina Faso

NETHERLANDS/PAYS-BAS

Joos Koster
Ambassade des Pays-Bas
Ouagadougou

Adrian Oomen
Olv Plein 21
6213AJ Maastricht (NL)

FRANCE

Alain Revel
Ingenieur en Chef du GREF
Ministère de l'Agriculture
INRA-ESR
F-78850 GRIGNON

CANADA

Virginie Saint-Louis
Conseiller
Ministère des Affaires Etrangères
Développement économique et social
125 Promenade Sussex
Ottawa, Ontario
KIAO62

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND
SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES
INSTITUTIONS SPECIALISEES

**ECONOMIC COMMISSION FOR
AFRICA (ECA)
COMMISSION ECONOMIQUE POUR
L'AFRIQUE (CEA)**

Abdoulaye Niang
Officer-in-Charge
Agriculture Division
P. O. Box 3005
Addis Ababa

**WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE
MONDIAL (PAM)**

Mrs Valerie Sequeira
Regional Manager
Western Africa Bureau
Operations Department
Rome, Italy

Patrick Webb
Policy Analyst
Via Cristoforo Colombo 426
Rome, Italy

**WORLD FOOD SUMMIT/
S O M M E T M O N D I A L D E
L'ALIMENTATION**

Baba Dioum
Coordinateur général
Secrétaire National du Sommet Mondial de
l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture
B.P. 15799
Dakar
Sénégal

Célestine Wetoossou
Assistant Secrétaire
Sommet Mondial de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture
B.P. 15799
Dakar
Sénégal

Mlle Aminata Keïta
Assistance Secrétaire Nationale
Sommet Mondial de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture
B.P. 15799
Dakar
Sénégal

**UNITED NATIONS EDUCATIONAL,
SCIENTIFIC AND CULTURAL
ORGANIZATION (UNESCO)**

Youssef Diaré
Représentant de
l'UNESCO/Sahel
01 B.P. 575
Ouagadougou 01
Burkina Faso

**UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND
(UNICEF)**

Dr Micheline Beaudry
Senior Adviser Nutrition
New York
U.S.A

Dr Marie Berthe Ouedraogo
Administrateur du Programme
01 BP 3420
Ouagadougou
Burkina Faso

Mahesh Patel
Programme Planning
Eastern and Southern Africa Regional Office
P. O. Box 44145
Nairobi
Kenya

Ernesto Lopez Montana
Administrateur du Programme
B. P. 3420
s/c UNICEF
01 Ouagadougou
Burkina Faso

**UNITED NATIONS DEVELOPMENT
PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)**

Gana Fofang
Programme Manager
UNDP
One UN Plaza
New York
10017 USA

**UNITED NATIONS ENVIRONMENT
PROGRAMME (UNEP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)/
A F R I C A N M I N I S T E R I A L
C O N F E R E N C E O N E N V I R O N M E N T
(A M C E N) / C O N F E R E N C E
M I N I S T E R I E L L E A F R I C A I N E S U R
L'ENVIRONNEMENT (CMAE)**

James Kamara
Programme Officer
UNEP/AMCEN
P. O. Box 47074
Nairobi
Kenya

**UNITED NATIONS INDUSTRIAL
DEVELOPMENT ORGANIZATION
(UNIDO)/ORGANISATION DES
NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
(ONUDI)**

Cheikh Tidiane Sakho
Directeur pour le Bénin, le Burkina Faso, La
Côte d'Ivoire, le Niger
et le Togo
01 B. P. 1747
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

**UNITED NATIONS POPULATION FUND
(UNFPA)/
FONDS DES NATIONS UNIES POUR
LES ACTIVITES EN MATIERE DE
POPULATION (FNUAP)**

Fama Bâ
Représentante du FNUAP
Immeuble des Nations Unies
Ouagadougou
Burkina Faso

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

**ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
(OAU)/ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE (OUA)**

Salim Ahmed Salim
Secretary-General
Addis Ababa
Ethiopia

V. S. Makhan
Assistant Secretary-General for Economic
Development and Cooperation
Addis Ababa
Ethiopia

Idris M. Nur
Head of Agriculture and Rural Development
Division
P. O. Box 3243
Addis Ababa
Ethiopia

Jotham Tussy Musiime
Chief Animal Production
Officer
P.O. Box 30786
Nairobi
Kenya

Tay Bezuneh
Coordinateur International
01 BP 1783
Ouagadougou 01
Burkina Faso

**INTER-GOVERNMENTAL AUTHORITY ON
DROUGHT AND DEVELOPMENT (IGADD)/
OFFICE INTERGOUVERNEMENTAL POUR
LA LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET
POUR DE DEVELOPPEMENT (IGADD)**

Simeon Nyachae
Minister for Agriculture, Livestock
Development and Marketing
Nairobi
Kenya

Ahmed Yunis Habbane
Food Security
Programme Manager
P. O. Box 2653
Djibouti

**PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
(CILSS)/COMITE PERMANENT INTER-
ETATS DE LUTTE CONTRE LA
SECHERESSE DANS LE SAHEL**

Yacouba Moustadhd
Chef du Projet PADLOS
B.P. 7049
Ouagadougou
Burkina Faso

**INTERNATIONAL TECHNICAL TROPICAL
TIMBER ASSOCIATION
(IITA)/ASSOCIATION TECHNIQUE
INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX
(ATIBT)**

Joseph M. Fajemisin
Regional Representative
IITA
PMB 5320
Ibadan
Nigeria

ADRA

Allain Long
Director
01 BP 4273
Ouagadougou, Burkina Faso

**ORGANIZATION FOR THE
DEVELOPMENT OF THE SENEGAL RIVER
(OMVS)/ORGANISATION POUR LA MISE
EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL
(OMVS)**

Karim Dembélé
Secrétaire général
46, Rue Carnet
B. P. 3152
Dakar, Sénégal

**CENTRE DE LIAISON POUR
L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

Jean-Marie Fayemi
Coordinateur de Programme
P. O. Box 72461
Nairobi
Kenya

OCDE/CLUB DU SAHEL

Roy Stacy
Directeur
2, Rue André Pascal
PARIS 75016
France

Carol Voyer
Conseiller Sécurité Alimentaire
2, Rue André Pascal
Paris 75016
France

CIRAPIP

OGOUE Maixent M. Gervais
B.P. 03 0314
Abidjan
Côte d'Ivoire

CIFAD

Mme Lucienne Mboka
Promotion de la Femme Solidarité Nationale
B. P. 85
Lakouanga
Bangui
République Centrafricaine

ICID/CIID

Emem Nwa
Vice-President
Department of Agric. Engineering
University of Ilorin
Nigeria

**ORGANISATION COMMUNE DE LUTTE
ANTIACRIDIEUNE ET DE LUTTE
ANTIARIAIRE (OCLALAV)**

Ahmadou Ndiaye
Directeur Général
B. P. 1066
Dakar
Sénégal

**INTERNATIONAL FEDERATION OF RED
CROSSES AND RED CRESCENT SOCIETIES
(IFRC)/FEDERATION INTERNATIONALE
DES SOCIETES DE LA CROIX ROUGE ET
DU CROISSANT ROUGE**

Joseph Tiendrebeogo
Directeur national aux secours
Croix Rouge
B. P. 4404
Ouagadougou
Burkina Faso

**CONFERENCE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST ET DU CENTRE (CMA/AOC)**

Baba Dioum
Coordonateur général
B.P. 15799
Dakar Fann
Sénégal

**CENTRE REGIONAL DE TELEDETECTION
(CRTO)**

Padonou Nourou Moucharaf
Chef du Service des Projets
01 B.P. 1762
Ouagadougou 01
Burkina Faso

**INTERNATIONAL CENTRE OF INSECT
PHYSIOLOGY AND ECOLOGY (ICIPE)
CENTRE INTERNATIONAL SUR LA
PHYSIOLOGIE ET L'ECOLOGIE DES
INSECTES (CIPEI)**

Rhoda Odingo
Director
International Cooperation
International Centre of Insect
Physiology and Ecology (ICIPE)
P. O. Box 30772
Nairobi
Kenya

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CONSUMERS INTERNATIONAL

Mathias Some
Lignes des Consommateurs au Burkina
B. P. 6930
Ouagadougou
Burkina Faso

**SPECIAL PROGRAMME FOR AFRICAN
AGRICULTURAL RESEARCH (SPAAR)/
PROGRAMME SPECIAL POUR LA
RECHERCHE AGRICOLE EN AFRIQUE**

Ndiaga Mbaye
Secrétaire exécutif de la Conférence des
Responsables de la Recherche Agricole
en Afrique (CORAF)

**PANAFRICAN FEDERATION OF
AGRICULTURE AND FOOD WORKERS
(PFAFW)**

**FEDERATION PANAFRICAINNE DES
TRAVAILLEURS DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION (FEPATAA)**

Samuel Kangah
Secretary General
Pan-African Federation
Agricultural and Food Workers (PFAFW)
c/o Gen. Agricultural Workers' Union
of TUC
Box 701 Accra
Ghana

OUATUU

Augustin Mujiyambéré
Trésorier général
P.O. Box M 386
Accra
Ghana

MUTUELLE ADZEDZI

Mme Essivi Buagbe
Gérante
Ministère du Développement rural
B. P. 479
Kpalimé, Togo

**ASSOCIATION VILLAGES-ENTREPRISES
(A.V.E)**

Komi Julien Nyuiadzi
Secrétaire Général
B. P. 23
Kpalime
Togo

**RECHERCHE APPUI FORMATION AUX
INITIATIVES
D'AUTO-DEVELOPPEMENT**

Noigue Tambila Lenne
Responsable du Programme agricole
B. P. 43
Dapong
Togo

Ayélé-Mawuto Gninofou
Directrice de la Planification
et de la Programmation
Direction Générale du Développement rural
B. P. 341
Lomé
Togo

ONG - Guinéenne

Almamy Seny Soumah
Réseau Guinéen Traction animale
B. P. 148
Conakry
Guinée

GREFFA

Bernadette Palle
Chargé de Programme au GREFFA
01 B.P. 633
Ouagadougou 01
Burkina Faso

BCEAO

Emile Aho
Directeur de Département
BCEAO - Siège
B. P. 3108
Dakar
Sénégal

Lallé Coulibaly
Chef des Etudes
B.P. 356
Ouagadougou
Burkina Faso

Abase Touré
Fondé de Pouvoirs à la BCEAO
B. P. 3108
Dakar
Sénégal

Sosthène Bambara
Directeur Agence Principale
BCEAO
B. P. 356
Ouagadougou
Burkina Faso

FOVAD

Abdou El Mazide Ndiaye
Président
Gibraltar II No. 282
Dakar, Sénégal

CARITAS INTERNATIONALIS

Martin Nabolle
Chairman
Caritas Internationalis
01 B. P. 1083
Ouagadougou 01
Burkina Faso

OFSAD

Mme Marie Béatrice Kenfack
Expert/Présidente ONG OFSAD
Ministère de la Santé Publique
B. P. 11 ou 13683
Yaoundé, Cameroun

INTERNATIONAL FERTILIZER INDUSTRY ASSOCIATION (IFA)/ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS

Amadou Bâ
Chef de Département
Industries chimiques du Sénégal (ICS)
B.P. 3835
Dakar, Sénégal
Fax: (221) 340701

TANGO

Ndondy S. Z. Njie
Chairman
TANGO
Ministry of Agriculture
Banjul
The Gambia

INTERNATIONAL UNION OF FORESTRY RESEARCH ORGANIZATIONS (IUFRO)

Pape Sall
Institut sénégalais de recherches agricoles
Ministère de l'Agriculture
Dakar
Sénégal

SPONG

Casimir Bambara
Chargé de Projet
Secrétaire Permanent des ONG (SPONG)
01 B. P. 131
Ouagadougou 01
Burkina Faso

WORLD CONFEDERATION OF LABOUR (WCL)/CONFEDERATION MONDIALE DU TRAVAIL (CMT)

Ousmane Ouedraogo
Fondateur
CMT
B. P. 445
Ouagadougou
Burkina Faso

Augustin Blaise Hien
Gestionnaire
CMT
B. P. 445
Ouagadougou
Burkina Faso

ANMFR

Abdourahmane Ly
Responsable Service Familiale
B. P. 131, Thiès
Sénégal

IFHE/FIEF

Georgette Tamboura
Représentant
Fédération Internationale pour l'Economie
Familiale
Paris
France

BIEHO

M. Aho
Directeur du Departement
B. P. 3108
Dakar
Sénégal

Abou Touré
Fondé de Pouvoirs à la BIEHO
B. P. 3108
Dakar
Sénégal

**SOUTH AFRICAN AGRICULTURAL UNION
(SAAU)**

Jack Raath
Executive Director
South African Agricultural Union
P. O. Box 1508
Pretoria 0001
South Africa

**TANZANIA HOME ECONOMICS
ASSOCIATION**

Mrs Freda Chale
President
Tanzania Home Economics Association
P. O. Box 1125
Dar-Es-Salaam
Tanzania

IRED

Rudo Chitiga
Director General
IRED
P. O. Box C43
Causeway Harare
Zimbabwe

**INSTITUT MONDIAL DU PHOSPHATE
(IMPHOS)**

Abdelouahed Benjelloun
Ingénieur Agronome
3, rue Abdelkader Almazini
Casablanca
Maroc

KAG

Patrick Kayemba
Treasurer/Cordinator
NGO Kiguludev. Group
P. O. Box 619
Iganga
Uganda

CRDA

Kebede Asrat
Head of Department
CRDA
P. O. Box 5674
Addis Ababa
Ethiopia

**ASSOCIATION BURKINABE
DES SAGES-FEMMES**

Brigitte Thombiano
Présidente
Association Burkinabè
des Sages-Femmes
Ministère de la Santé
01 B. P. 4686
Ouagadougou
Burkina Faso

PLATE-FORME DES OP DU SAHEL

Ibrahima Seck
Représentant Paysan
THIES-FONGS
B. P. 269
Sénégal

ODESTA

Ousmane Ouedraogo
ODESTA
B. P. 4401
Lomé, Togo

Augustin Hein
ODESTA
B. P. 4401
Lomé
Togo

**AGENCY FOR CULTURAL AND
TECHNICAL COOPERATION (ACTC)/
AGENCE DE COOPÉRATION
CULTURELLE ET TECHNIQUE (ACCT)**

Pasteur Nzinahor
Directeur du Bureau Régional de l'A.C.C.T.
B. P. 7223
Lomé, Togo

ENVIRONMENTAL ALERT

Patrick Kivumbi
Deputy Coordinator
P. O. Box 11259
Kampala
Uganda

ACTIONAID

Samuel Musa
Deputy Country Director - Programmes
British International NGO
36A Freetown Rd
P.M.B 1058
Sierra Leone

**INTERNATIONAL FEDERATION OF
ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS
(IFOAM)/FEDERATION INTERNATIONALE
DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**

Eugène Niminde-Dundadengar
Représentant de l'IFOAM/AICDS
01 B. P. 2729
Ouagadougou 01
Burkina Faso

Boanga Pierre Sandouidi
Assistant de recherches
Association AVAPAS
B. P. 8115
Ouagadougou
Burkina Faso

**COMMISSION INTER-FRANCISCAINE
POUR LA JUSTICE ET LA PAIX**

Armelle Warée
FHH
B. P. 560
Ouagadougou
Burkina Faso

FIPA

Prosper Y. Ouedraogo
Président
01 BP 522
Ouagadougou 01
Burkina Faso

**AUTORITE DE DEVELOPPEMENT
INTEGRE DE LA REGION DU LIPTKO-
GOURMA (ALG)**

Ouedraogo T. Blaise
01 B. P. 619
Ouagadougou 01
Burkina Faso

**FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS
COMBATTANTS**

Ouedraogo T. Joanny

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Jacques Diouf	Director-General
B. F. Dada	Assistant Director-General/ Regional Representative for Africa
Ms V. Sekitoleko	Sub-Regional Representative for Southern and Eastern Africa
Ms K. Killingsworth	Secretary-General World Food Summit
G. Diagne	FAO Representative in Ethiopia, to OAU and ECA
B. S. Hursey	Senior Officer, AGAH
T. E. C. Palmer	Senior Policy Officer, RAF
S. N. Kassapu	Senior Science and Technology Officer, RAF
M. Sonou	Senior Water Development Officer, RAF

CONFERENCE SECRETARIAT
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary	W. Q-B. West
Conference Affairs Officer	A. T. Ibrahim
Reports Officer	G. Coker
Information Officer	P. Fouda-Onambele
Conference Documents Officer	A. Haribou

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/96/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/96/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1994/95
ARC/96/3	Sommet mondial de l'alimentation: Projet de Déclaration et de Plan d'action
ARC/96/4	Sommet mondial de l'alimentation: Bilan et problèmes de la sécurité alimentaire dans la région Afrique
ARC/96/4-Sup.1	Campagne: "De la nourriture pour tous"
ARC/96/5	Amélioration et expansion de l'irrigation: Une nécessité impérieuse pour la sécurité alimentaire en Afrique
ARC/96/6	Représentation de la région au GCRAI
ARC/96/7	L'agriculture africaine et les ressources naturelles - incidence des réformes économiques récentes et perspectives jusqu'en 2010
ARC/96/8	Futures réunions ministérielles à l'occasion du Comité des pêches et du Comité des forêts
ARC/96/9	Proposition visant à abrégier les rapports des Conférences régionales

DOCUMENTS D'INFORMATION

ARC/96/INF/1	Note d'information
ARC/96/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/96/INF/3	Liste provisoire des documents
ARC/96/INF/4	Mesures prises en réponse aux principales recommandations de la dix-septième Conférence régionale pour l'Afrique
ARC/96/INF/5	Déclaration du Directeur général
ARC/96/INF/6	Rapport intérimaire sur le Programme agricole commun pour l'Afrique
ARC/96/INF/7	Etat actuel de la lutte contre la trypanosomiase en Afrique

ANNEXE D

CONTRIBUTION DE LA DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA
FAO POUR L'AFRIQUE A LA PREPARATION DE LA VERSION PRELIMINAIRE
DES DOCUMENTS DESTINES AU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Ouagadougou (Burkina Faso), 20 avril 1996

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CONTRIBUTION DE LA DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE
DE LA FAO POUR L'AFRIQUE A LA PREPARATION DE LA VERSION
PRELIMINAIRE DES DOCUMENTS DESTINES AU SOMMET MONDIAL DE
L'ALIMENTATION

1. Les pays membres de la région Afrique ont unanimement réaffirmé leur soutien au Sommet mondial de l'alimentation et ils ont rappelé la nécessité d'assurer sur de larges bases le processus de préparation aux niveaux national, régional et international. Plusieurs ministres ont rendu compte de leurs préparatifs et se sont inspirés des conclusions de leurs notes nationales d'information pour contribuer au débat à l'échelle régionale.
2. La qualité des documents soumis (ARC/96/3, ARC/96/4 et ARC/96/4-Sup.1) a été appréciée, ainsi que celle des contributions additionnelles des participants qui ont considérablement enrichi le débat et montré que les gouvernements, les autres organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales reconnaissent clairement l'importance du Sommet mondial de l'alimentation pour l'Afrique.
3. Le projet de position africaine commune sur la sécurité alimentaire et le développement agricole a été présenté à la Conférence régionale par le Secrétariat de l'OUA. Il a également été rendu compte à la Conférence régionale des recommandations de la Consultation FAO/ONG tenue immédiatement avant la Conférence régionale. La Conférence a accueilli avec satisfaction ces contributions utiles à ses propres débats et à la préparation du Sommet mondial de l'alimentation, et elle a noté que les documents correspondants seraient examinés à des stades ultérieurs du processus préparatoire.
4. Examinant le projet de Déclaration politique et de Plan d'action présenté dans le document ARC/96/3, la Conférence régionale a fait siennes les observations formulées par les membres du Groupe africain à Rome (Appendice I).
5. On a plus particulièrement souligné qu'il importe d'assurer la forme "politique" appropriée à la Déclaration politique, et de réaffirmer le droit fondamental et inaliénable à la nourriture. S'engager à garantir les conditions nécessaires à la réalisation effective de ce droit signifie que l'on reconnaît l'impératif éthique et moral de la satisfaction de besoins humains fondamentaux.
6. Concernant le Plan d'action, la Conférence régionale a fait ressortir la nécessité de tirer parti des résultats de précédents sommets et conférences, et de prendre en compte les conclusions et engagements de la Conférence internationale FAO/OMS sur la nutrition tenue en 1992, notamment pour ce qui a trait au rôle de l'accès à l'alimentation, aux services de santé, ainsi qu'à l'éducation et à la formation pour améliorer la nutrition.
7. Ayant examiné la situation en matière de sécurité alimentaire et les problèmes existant dans ce domaine en Afrique, la Conférence régionale est tombée d'accord d'une manière générale avec l'analyse et les conclusions contenues dans le document ARC/96/4. Elle a toutefois souligné qu'il fallait accorder beaucoup plus d'attention au poids de la dette extérieure de l'Afrique et à la détérioration des termes de l'échange dont souffrent tant de pays de la région, aux lourdes difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel, et à l'impact des migrations et des flux de réfugiés au sein de la région et au-delà. La résolution de ces problèmes appelle aussi un élan de solidarité au

niveau international, mais la Conférence régionale a affirmé la nécessité de renforcer la coopération sous-régionale et régionale inter-Etats et de faire davantage appel au potentiel qu'offre le marché interne de la région.

8. La Conférence régionale a souligné que sa contribution au processus de préparation du Sommet devrait reconnaître qu'il est urgent d'agir dans les sept domaines principaux identifiés dans la Partie III du document ARC/96/4 reproduit en Appendice II. Pour préciser et compléter la description de ces sept domaines principaux, la Conférence régionale a estimé qu'il faudrait privilégier plus particulièrement les mesures suivantes:

9. **Créer un environnement politique et économique favorable à la sécurité alimentaire (par. 52-55)**

- assurer la mise en place d'un cadre politique et celle de stratégies de développement aux bases larges afin que tous aient accès à la nourriture;
- accorder une plus haute priorité à l'agriculture et au développement rural dans les programmes et budgets nationaux, et mobiliser les investissements nationaux nécessaires, aussi bien publics que privés;
- faire impérativement participer la société civile et les organisations de petits producteurs à tous les efforts pour améliorer la sécurité alimentaire;
- continuer de rechercher des solutions pratiques et efficaces au problème de la dette notamment en reconvertissant la dette en fonds de nature à financer des programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire;
- reconnaître l'incidence sur l'agriculture africaine de la libéralisation du marché, de la mondialisation des économies et des politiques d'ajustement structurel, et réduire au minimum leurs effets négatifs en vue de garantir des prix rémunérateurs aux produits agricoles de base;
- trouver les ressources extérieures nécessaires à l'appui des réformes.

10. **Améliorer l'accès aux vivres des groupes pauvres et vulnérables (par. 56 à 58)**

- assurer que les plus démunis, notamment les femmes et les jeunes, aient accès à la terre et aux ressources productives, et/ou à des activités génératrices de revenu;
- donner la priorité à des mesures visant précisément à assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition au niveau des ménages, spécialement des femmes et des enfants.

11. **Fournir, en temps voulu, une aide alimentaire et une aide d'urgence suffisantes (par. 59 à 61)**

- recourir le plus possible à des opérations d'aide alimentaire triangulaires pour stimuler la production vivrière sur le plan régional, et/ou à la

monétisation de l'aide alimentaire.

12. Augmenter la capacité intérieure en matière d'approvisionnements alimentaires (par. 62 à 65)

- mobiliser absolument la capacité intérieure pour accroître la production alimentaire de façon durable, et en particulier accroître la gestion et le contrôle de l'eau, et assurer le transfert de technologies appropriées à des prix abordables;
- concilier les mesures destinées à accroître la production et la productivité avec celles qui visent à protéger et préserver les ressources en terres et en eau;
- promouvoir les capacités de recherche et de vulgarisation, mettre en valeur et s'appuyer davantage sur les sources indigènes de nourriture en portant l'attention voulue à l'entreposage et à la transformation;
- porter plus d'attention à l'aquaculture et aux pêches, à l'agroforesterie, au développement de l'élevage, à la substitution de plantes entrant dans la fabrication des stupéfiants, aux programmes de lutte intégrée contre les ravageurs et aux systèmes intégrés de nutrition des plantes;
- s'attaquer aux problèmes des grandes maladies du bétail, notamment celles de nature transfrontière qui compromettent le développement d'une agriculture mixte durable.

13. Améliorer les capacités d'exportation pour pouvoir financer les importations nécessaires (par. 66 à 68)

- tirer parti des mesures spéciales prévues dans les accords du Cycle d'Uruguay pour aider les pays en développement les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de vivres, ainsi que des mesures concernant l'accès minimum aux marchés d'importation;
- intensifier le commerce des produits agricoles et autres à l'échelle sous-régionale et régionale, et renforcer les systèmes nationaux de transformation et de contrôle de la qualité des produits alimentaires.

14. Accélérer le développement agricole et rural (par. 69 à 72)

- accorder la priorité requise à l'amélioration des régimes fonciers;
- améliorer les infrastructures pour désenclaver les zones rurales isolées;
- améliorer l'accès au crédit et mobiliser l'épargne rurale, notamment par l'intermédiaire d'associations privées et d'institutions financières rurales;
- favoriser l'accès des familles rurales à des activités rémunératrices pour leur

permettre de compléter les revenus qu'elles tirent de l'agriculture.

15. Renforcer la valorisation des ressources humaines et la participation sociale (par. 73 à 80)

- appliquer d'urgence les accords passés à Rome, au Caire, à Vienne, à Copenhague et à Beijing pour affronter les problèmes interdépendants de la malnutrition, de la croissance démographique, de la pauvreté, du chômage et de la désintégration sociale, ainsi que des droits humains en général, et faire face à la nécessité de réaliser une démocratie pour tous ainsi qu'une pleine et égale participation des femmes;
- accorder une importance spéciale aux programmes d'enseignement et de formation à l'intention des producteurs et consommateurs, ainsi qu'aux programmes d'éducation primaire, pour les filles en particulier.

16. Enfin, la Conférence régionale a souligné qu'il importe de définir clairement les responsabilités dans la mise en oeuvre du Plan d'action et d'établir des calendriers pour en faciliter le suivi. En particulier, elle a fait sienne la proposition tendant à créer des comités nationaux pour la campagne "De la nourriture pour tous" et à assurer au niveau national la mise en oeuvre du Plan d'action (voir Appendice II). Elle a rappelé à cet égard la nécessité de mobiliser pleinement les efforts et les ressources de tous les intervenants, notamment les gouvernements, les organisations et institutions financières internationales, le secteur privé, la société civile, les femmes et les jeunes pour engager une action concertée en vue de s'attaquer aux problèmes et réaliser le potentiel de l'Afrique de manière à garantir la sécurité alimentaire à toutes les populations du continent.

17. En conclusion, la Conférence régionale a décidé de transmettre le présent rapport et ses annexes au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) comme la position de la région Afrique concernant la préparation des documents qui seront soumis au Sommet mondial de l'alimentation. Elle a souligné que des précisions supplémentaires seraient fournies à travers la participation des pays membres de la région aux travaux du CSA, à qui a été confiée la tâche de synthétiser les contributions de toutes les régions et de tout un ensemble d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.

18. En application de la résolution CM Res.1643 (LXIII) de l'OUA sur le Sommet mondial de l'alimentation, la Position commune des ministres africains de l'agriculture, telle qu'exposée dans le rapport de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO, sera transmise par le Directeur général de l'Organisation au Secrétaire général de l'OUA pour qu'il la soumette à la soixante-quatrième session ordinaire du Conseil des Ministres et à la trente-deuxième session de l'Assemblée des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine.

EXTRAIT DU DOCUMENT ARC/96/4

"SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: BILANS ET PROBLEMES DE LA
SECURITE ALIMENTAIRE DANS LA REGION AFRIQUE"

et

DOCUMENT ARC/96/4-Sup.1
CAMPAGNE "DE LA NOURRITURE POUR TOUS"

Soumis à la dix-neuvième Conférence régionale
de la FAO pour l'Afrique

SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Projet de Déclaration de politique générale et de Plan d'action
Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique
Contribution du Groupe africain de Rome

Références	Observations et amendements proposés	SYNTHESE
Déclaration de politique générale	Le projet de déclaration de politique générale contient encore trop de descriptions techniques. Il conviendrait de l'élaguer et de l'enrichir de concepts manifestant une volonté politique active et précise	La nouvelle version de la Déclaration de politique générale est meilleure que la précédente, mais: - elle ne manifeste pas une volonté politique assez ferme - il faudrait réaffirmer le droit fondamental et inaliénable de l'homme à la nourriture et l'engagement de tous les pays, y compris les moins avancés, à assurer des conditions propices à la réalisation effective de ce droit
Observations générales		- il faudrait identifier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire dans les pays les moins avancés, notamment: · la pauvreté, dont l'éradication, sans parler du devoir humanitaire qu'elle constitue, permettra à tous les pays d'assurer leur développement économique · un environnement économique mondial défavorable · l'absence de recherche et de transfert de technologies · le faible niveau des investissements agricoles nationaux et internationaux · la sécheresse et la désertification · la dette extérieure · l'absence de paix et de stabilité sociale Pour surmonter ces obstacles, l'accent devrait être mis sur: - l'accroissement de la production alimentaire - la diversification des cultures (Fonds de diversification des produits de base africains) - l'entreposage et la transformation des produits agricoles

Références	Observations et amendements proposés	SYNTHESE
Déclaration de politique générale		- la nécessité d'axer l'action sur les zones qui souffrent le plus de la faim et de la malnutrition; en déterminer les causes et établir une "carte de la faim" afin de mieux comprendre le phénomène et d'y faire face - la nécessité de manifester solennellement notre soutien à l'initiative spéciale lancée par les Nations Unies avec la Banque mondiale en faveur de l'Afrique - la nécessité de continuer à appuyer les programmes spéciaux de la FAO - l'importance de la gestion des ressources naturelles et de leur conservation pour un développement durable, notamment dans le domaine des pêches - les possibilités qu'offrent les Accords du Cycle d'Uruguay pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier - la libéralisation du commerce international (levée des obstacles tarifaires et non tarifaires, accès au marché des produits agricoles des pays les moins avancés) - la participation populaire (notamment des femmes et des jeunes) à tous les stades du développement, y compris la formation, la santé et le transfert de technologies - l'importance de s'engager solennellement à renforcer la coopération internationale, régionale et sous-régionale et la solidarité internationale, notamment les institutions de Bretton Woods et les institutions basées à Rome, dont le chef de file est la FAO
		Tout en évitant la tentation de réécrire le projet de Déclaration, il serait important de veiller à: - adopter une approche prudente pour définir la sécurité alimentaire afin de ne pas se heurter à des difficultés insurmontables - ne pas négliger l'expérience acquise lors des Sommets et Conférences précédents, notamment ceux de New York (enfance), Copenhague (développement social), Rio (environnement et développement), Beijing (femmes) et Le Caire (population)

Références	Observations et amendements proposés	SYNTHESE
	- traiter de la Convention sur la diversification et plus particulièrement de la ratification du financement nécessaire à sa mise en oeuvre - règlement du problème général de la dette des pays les moins avancés - Cycle d'Uruguay: mesures compensatoires; aide aux pays à faible revenu et à déficit vivrier; transfert de technologies - déclarer la prochaine décennie "Décennie internationale de la nourriture et de la santé pour tous" - mobilisation de ressources financières suffisantes dans le cadre des mécanismes existants, notamment conversion d'une partie de la dette extérieure des pays les moins avancés en faveur d'une mise en oeuvre efficace des engagements et des actions prévues et de leur suivi - traiter de la transformation et de l'entreposage des produits alimentaires dans les pays les moins avancés et du transfert des technologies y relatives - améliorer la production et assurer une répartition efficace de tous les produits agricoles, forestiers et halieutiques - la condition préalable d'un développement durable et harmonieux demeure la paix et la stabilité politique - réaffirmer l'adhésion aux principes et aux objectifs de la FAO et le soutien politique à cette organisation et à d'autres institutions comme le FIDA et le PAM - toutes les organisations du système des Nations Unies,	

Références	Observations et amendements proposés	SYNTHESE
	les institutions de Bretton Woods et les autres organisations financières internationales, sous-régionales, régionales et nationales, le secteur privé, la société civile, les ONG et l'Union européenne devraient s'engager à fournir l'appui nécessaire à la réalisation de la sécurité alimentaire mondiale	
par. 2	- ne conserver que la dernière partie de la phrase commençant par "nous confirmons ... digne"	
par. 3	- modifier la première phrase comme suit: "De nos jours, 20 pour cent de la population mondiale souffre de la faim et les pays les moins avancés sont beaucoup plus touchés que tous les autres par ce fléau"	
par. 4	- à la fin de la deuxième phrase, remplacer le point par une virgule et ajouter "ce qui est techniquement possible". - remplacer la dernière phrase par des citations de la CNUED	
par. 6	- modifier la dernière phrase comme suit: "Nous accordons une priorité accrue au développement des zones rurales et nous reconnaissons les multiples fonctions de l'agriculture" - dans la dernière phrase, après "zones rurales", ajouter "grâce à l'accroissement de la production alimentaire", et remplacer "migration" par "exode rural"	
par. 7	- dans la deuxième phrase, supprimer "permanent" après dialogue	

Références	Observations et amendements proposés	SYNTHESE
par. 8	- à la fin du paragraphe, remplacer "pour un développement rural diversifié" par "un développement rural et une production alimentaire diversifiés"	
par. 9	- à la deuxième ligne après "politiques" insérer "et des programmes"; à l'avant dernière ligne après "systèmes" insérer "de production,"	
par. 10	- à la troisième ligne, il convient d'aligner l'anglais sur le français pour traduire "des politiques appropriées"; supprimer "et nos consommateurs"	
par. 12	- S'il est admis que le Sommet n'est pas une conférence d'annonce de contributions, il est indispensable toutefois que les signataires de la Déclaration s'engagent à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en oeuvre des actions requises pour réaliser la sécurité alimentaire et vaincre la faim et la pauvreté; on introduira donc un paragraphe traduisant cette idée et rappelant les engagements pris à cette fin à Rio, à Québec, à Copenhague, au Caire et à Beijing - à la deuxième ligne, remplacer "multinationale" par "internationale" i) première ligne, après "basé", ajouter "en particulier" (basé en particulier...) ii) remplacer l'alinéa par ce qui suit: "nous coopérerons et renforcerons notre assistance mutuelle et notre solidarité en vue de la réalisation des objectifs énoncés dans la présente Déclaration ainsi que pour la mise en oeuvre et le suivi du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation"	

Références	Observations et amendements proposés	SYNTHESE
Plan d'action et observations générales	Des propositions plus concrètes viendront de la Conférence régionale pour l'Afrique, notamment en ce qui concerne l'identification et la quantification des objectifs et des actions	Le Plan devrait être: - plus concret; - plus précis dans la définition des objectifs quantifiables et dans la fixation des délais de réalisation; - faire l'objet d'une évaluation périodique concernant les mesures concrètes à prendre, lesquelles devraient être opérationnelles; - préciser les responsabilités en ce qui concerne la mise en oeuvre des actions arrêtées, en soulignant plus particulièrement, outre le rôle du gouvernement et de la société civile, celui des institutions internationales, notamment celui de la FAO, du FIDA, du PAM, de l'OMS, de l'UNICEF, de l'OMC et de la CNUED; - traiter du financement des actions et objectifs du Sommet; - reprendre les grands problèmes de l'éradication de la pauvreté, de l'endettement extérieur, de la sécheresse et de la désertification (mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies y relative), et réexaminer les conséquences des accords du Cycle d'Uruguay, notamment en ce qui concerne l'accroissement et la diversification de la production agricole et l'entrepasage et la conservation des produits agricoles; - renforcer la coopération internationale

III. ACTIONS POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE

Projet de contribution de la Conférence régionale pour l'Afrique au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation

47. L'Afrique, qui compte plus de la moitié du nombre total des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), est la seule région dont la situation en matière de sécurité alimentaire s'est aggravée, au lieu de s'améliorer, au cours des dernières décennies. Outre le nombre croissant de personnes exposées chroniquement à l'insécurité alimentaire, qui risque d'atteindre environ un tiers de la population de la région en 2010, le nombre des réfugiés et personnes déplacées, tant pour des causes humaines que naturelles, est également en hausse. Les besoins d'intervention d'urgence absorbent une part considérable des ressources nationales et internationales aux dépens du développement à plus long terme.

48. Pour que la sous-alimentation en Afrique reste très en dessous des niveaux actuellement prévus pour l'an 2010, il faut agir avec vigueur pour augmenter les revenus et le volume de l'aide alimentaire et accroître ainsi l'ensemble des disponibilités vivrières ainsi que l'accès aux vivres. A cet effet, aucun effort ne doit être épargné pour améliorer l'environnement macro-économique, institutionnel et structurel, en donnant la priorité au développement des secteurs alimentaire et agricole, afin que les hausses de la production vivrière dépassent sensiblement les taux de croissance démographique. Pour atteindre des niveaux aussi élevés de croissance de la production, il faudra obtenir des gains notables de productivité du travail et de la terre, étant donné les contraintes physiques et environnementales, qui limitent l'expansion des terres cultivables, et les taux élevés de la croissance démographique et de l'urbanisation. Il faudra également renforcer l'aménagement et la production des ressources halieutiques, étant donné la part importante du poisson dans la sécurité alimentaire de la région. Il faudra, dans le même temps, prendre des mesures urgentes pour créer les infrastructures et les systèmes de commercialisation permettant un approvisionnement alimentaire régulier des populations urbaines et rurales, à des coûts raisonnables.

49. Toutefois, pour garantir la sécurité alimentaire du continent, il faudra que les augmentations de production vivrière aillent de pair avec des mesures visant à assurer des volumes suffisants d'importations. Ceci implique, d'une part, des actions énergiques pour accroître la capacité d'exportation des pays de la région afin qu'ils puissent financer des importations alimentaires commerciales et, d'autre part, une volonté de la communauté internationale de fournir une aide alimentaire suffisante. Il faut améliorer l'accès aux vivres grâce à un développement économique général, avec un effort particulier dans le secteur rural, mais il faut également entreprendre des programmes spéciaux en faveur des groupes pauvres et vulnérables.

50. On estime qu'il faudra un investissement annuel d'environ 10 milliards de dollars E.-U. (dollars de 1993) pour obtenir une croissance annuelle de la production agricole primaire correspondant aux prévisions actuelles de la FAO (2,9 pour cent) pendant la période allant jusqu'en l'an 2010. Ce taux de croissance permettrait à sept pays seulement de dépasser le niveau de 2 700 calories par habitant en 2010, les sept pays qui sont déjà sur le point d'atteindre cet objectif. Pour que les 35 autres pays atteignent un apport moyen de 2 700 calories, il faudrait, en supposant une augmentation parallèle des importations, que le taux de croissance de la production passe de 3,0 pour cent, comme prévu actuellement, à 4,5

pour cent par an (et de 2,9 à 4,5 pour cent par l'ensemble de la région). Dans une telle hypothèse, les investissements annuels dans la région devraient doubler et passer de 10 à 20 milliards de dollars E.-U. Des taux de croissance de cet ordre soulèveraient d'immenses difficultés, mais ils donnent une mesure des efforts à faire pour obtenir une amélioration sensible de la sécurité alimentaire en Afrique.

51. Dans le cadre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, les mesures prioritaires suivantes, spécifiques à la région, devront être prises pour améliorer rapidement la sécurité alimentaire en Afrique:

**Créer un environnement politique et économique favorable
à la sécurité alimentaire**
Cadre général

52. Les tensions politiques, les guerres, les troubles intérieurs et les exodes de réfugiés qui ont frappé la région ont été les principaux facteurs d'insécurité alimentaire. La réalisation des objectifs de sécurité alimentaire dépendra fondamentalement de l'aptitude des dirigeants africains à résoudre les problèmes de cet ordre, ou tout au moins à les réduire notablement, et à mettre en place des institutions politiques stables et participatives. Lors des conflits armés, le respect du droit aux vivres des populations menacées suppose le droit de passage et la non-utilisation de l'arme alimentaire.

53. Des systèmes de gestion macro-économique axés sur le marché ont été largement adoptés dans l'ensemble de la région, notamment dans le cadre de programmes de stabilisation et d'ajustement structurel mis en place avec l'aide d'institutions financières internationales. Toutefois, la mise en oeuvre des réformes a progressé de façon inégale, de nombreux pays ont rencontré de grandes difficultés pour réduire l'intervention de l'Etat et libéraliser les marchés, et le processus initial de réformes a eu des répercussions négatives, particulièrement sur les producteurs et consommateurs de produits alimentaires à faible revenu, qui bien souvent ne pouvaient pas compter sur les dispositifs de sécurité requis. De plus, le bilan des réalisations macro-économiques a souvent été décevant.

Objectifs

54. a) Assurer la paix, la stabilité et la participation sociale pour parvenir à la sécurité alimentaire dans la région;
- b) Améliorer l'environnement économique pour garantir la sécurité alimentaire; il faut, dans cette optique, veiller à la stabilité macro-économique et faire davantage appel aux marchés et aux agents privés, pour assurer une redistribution efficace de ressources en faveur de l'agriculture, ainsi qu'une croissance et un développement rural accélérés et autonomes;
- c) Poursuivre et intensifier une réforme économique et sectorielle à visage humain qui vise la stabilité et la croissance en même temps que des objectifs sociaux et écologiques.

Actions à entreprendre

55. a) Assurer la participation de tous les composants de la société civile grâce à des institutions politiques participatives et stables;

- b) Mobiliser les initiatives nationales, régionales et internationales pour empêcher les conflits et résoudre les crises;
- c) Accompagner les réformes, orientées vers une économie de marché, de dispositifs de sécurité sociale permettant d'assurer l'accès aux vivres et, généralement, la protection des groupes les plus vulnérables;
- d) Identifier et éliminer les mesures discriminatoires à l'égard des secteurs agricole et alimentaire;
- e) Réduire encore les interventions des pouvoirs publics ayant des effets de distorsions sur la commercialisation et les prix;
- f) Offrir des incitations commerciales pour encourager le secteur privé à faire des investissements et à entreprendre des activités de production dans le secteur agricole;
- g) Consacrer une part suffisante des fonds publics à la création prioritaire d'une infrastructure adéquate et des services de soutien nécessaires au développement agricole et rural;
- h) Assurer les financements extérieurs nécessaires aux réformes.

Améliorer l'accès aux vivres des groupes pauvres et vulnérables

Cadre général

56. Un des principaux champs d'intervention est celui des conditions d'accès aux vivres des groupes pauvres et vulnérables à la fois dans les zones urbaines et rurales. De nombreux systèmes alimentaires nationaux existant aujourd'hui en Afrique n'assurent pas une protection suffisante aux groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment dans les campagnes, mais bénéficient plutôt aux populations riches et urbaines. En outre, les mesures implicites ou explicites de subventions alimentaires généralisées, non ciblées, en faveur des zones urbaines, sont souvent onéreuses. En fait, l'expérience montre que les subventions alimentaires généralisées ont une efficacité douteuse lorsqu'il s'agit d'assurer un régime alimentaire suffisant à ceux qui en ont besoin (ces subventions bénéficient à tous, leur distribution est régressive, leur maintien coûte cher, et selon leur niveau, elles peuvent constituer un facteur de distorsion économique). Il faut mettre en place des programmes efficaces de transfert de revenus pour que les ressources limitées qui peuvent être dégagées atteignent les plus démunis.

Objectifs

57. Assurer aux groupes les plus pauvres et vulnérables l'accès à une alimentation suffisante, à la fois dans les campagnes et dans les villes, à un coût raisonnable pour la société.

Actions à entreprendre

- 58.
- a) Identifier les groupes vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire dans les zones tant rurales qu'urbaines (par exemple, les petits exploitants, les éleveurs nomades, les ménages sans travail, les ménages dirigés par des femmes, les vieillards et les handicapés) et en faire les groupes cibles des actions de sécurité alimentaire;
 - b) Prendre les mesures nécessaires pour augmenter la production et l'autosuffisance des groupes vulnérables;

- c) Mettre en oeuvre des programmes d'emploi et de "vivres-contre-travail" à la lumière d'expériences similaires, réalisées sur le continent ou ailleurs.

**Fournir, en temps voulu, une aide alimentaire et
une aide d'urgence suffisantes**

Cadre général

59. Même si le scénario se vérifie favorable en ce qui concerne le développement économique et agricole, ainsi que l'expansion de la production vivrière nationale, des recettes d'exportation et des revenus, l'aide alimentaire restera, à court et moyen termes, indispensable à la sécurité alimentaire du continent africain, à la fois pour répondre aux situations d'urgence et aux conséquences des variations saisonnières des disponibilités vivrières, et pour assurer un approvisionnement global suffisant des marchés intérieurs. Et pourtant, au cours des dernières années, les livraisons d'aide alimentaire en provenance des pays développés ont diminué.

Objectifs

60. a) Maintenir un volume approprié d'aide alimentaire afin de répondre aux situations d'urgence et aux variations saisonnières, et d'assurer des disponibilités vivrières suffisantes pour couvrir les besoins des groupes pauvres et vulnérables;
- b) Minimiser les effets négatifs des livraisons d'aide alimentaire sur les incitations destinées aux producteurs nationaux.

Actions à entreprendre

61. a) Garantir et fournir un volume d'aide alimentaire permettant de couvrir les besoins des pays importateurs, à la fois pour l'aide d'urgence et l'approvisionnement adéquat des marchés intérieurs, en faveur notamment des groupes vulnérables;
- b) Promouvoir, le cas échéant, des opérations triangulaires d'aide alimentaire, et contribuer ainsi à encourager la production vivrière du pays et du continent;
- c) Améliorer la conception des programmes d'aide alimentaire visant des objectifs de sécurité alimentaire;
- d) Concevoir des programmes nationaux et internationaux pour mettre en place des stratégies de planification des secours en cas de catastrophes, ainsi que de passage d'une aide d'urgence à une aide pour le développement, et ce aux niveaux national, régional et international;
- e) Renforcer les systèmes d'alerte rapide aux niveaux national et régional.

**Augmenter la capacité intérieure en matière
d'approvisionnements alimentaires**

Cadre général

62. L'insécurité alimentaire est plus répandue en Afrique que dans toutes les autres régions en développement, et 42 pays du continent africain appartiennent au groupe des PFRDV. Une des raisons fondamentales de cette situation est la faible productivité de la

production vivrière et agricole, mais, dans le même temps, la plupart des pays ont le potentiel nécessaire pour augmenter sensiblement leur production. Etant donné les difficultés rencontrées pour assurer le financement des aliments provenant de l'extérieur, il est urgent de mobiliser les capacités intérieures pour augmenter rapidement les disponibilités vivrières, notamment dans les zones qui ont un potentiel élevé en termes de productivité, de ressources durables et de commercialisation, afin de couvrir les besoins des populations croissantes des villes et des zones à déficit vivrier.

Objectifs

- 63.
- a) Augmenter rapidement les disponibilités vivrières d'au moins 90 pour cent d'ici l'an 2010 dans l'ensemble de la région, en donnant la priorité aux aliments de base, notamment dans les régions à potentiel élevé ayant des caractéristiques agro-écologiques favorables et une infrastructure permettant la distribution et la commercialisation des produits;
 - b) Lancer, d'ici l'an 2000, dans les 42 PFRDV de la région, des programmes stratégiques ayant les objectifs ci-dessus afin de renforcer les centres nationaux capables d'assurer un approvisionnement alimentaire fiable;
 - c) Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles en matière de production vivrière et agricole, moyennant l'utilisation de systèmes de culture et de modes de production adaptés aux zones à potentiel élevé et aux autres terres.

Actions à entreprendre

Au niveau national:

- 64.
- a) Formuler et mettre en oeuvre des stratégies et programmes pour accroître rapidement la production vivrière et agricole dans des zones sélectionnées se prêtant bien à des hausses durables de productivité, à un coût raisonnable, notamment par la spécialisation et la diversification de la production: d'ici à l'an 2010, il faut que les terres non irriguées à potentiel élevé aient augmenté de 20 à 30 pour cent et les superficies irriguées, d'au moins 20 pour cent, avec une préférence pour les systèmes de maîtrise des eaux à faible coût, à petite échelle et à gestion individuelle; mettre progressivement en culture des zones convenant à la production agricole, notamment dans les 5,6 millions de km² de la savane humide, par le contrôle et l'éradication des maladies, comme l'onchocercose, la trypanosomiase et le paludisme; améliorer la fertilité des sols tropicaux appropriés par une application à grande échelle de phosphate naturel ou de chaux;
 - b) Augmenter les rendements des cultures vivrières, notamment lorsqu'il s'agit de cultures de base et qu'il est possible de mobiliser durablement des ressources à potentiel élevé, par l'utilisation de techniques plus performantes adaptées à des systèmes de culture améliorés: en particulier, augmenter d'au moins 50 pour cent les rendements céréaliers; donner aux agriculteurs un plus large accès aux semences et au matériel végétal de qualité, notamment pour les céréales, les racines et tubercules, les plantains et les légumineuses: d'ici à l'an 2010, les semences améliorées devront couvrir au moins 15 pour cent des besoins des agriculteurs (environ 5 pour cent aujourd'hui); accroître

et préserver la fertilité des sols et la nutrition des plantes, notamment par la promotion de techniques intégrées;

- c) Améliorer l'efficacité de la gestion des eaux, notamment, accroître de 20 pour cent l'efficacité des systèmes existants de maîtrise des eaux, par leur modernisation et leur remise en état, le contrôle de la salinité et de l'engorgement, et une meilleure gestion de l'eau par les agriculteurs sur leurs exploitations;
- d) Mettre au point et introduire des systèmes et techniques agricoles adaptés à une production durable dans les zones de cultures pluviales, comprenant une meilleure gestion par les agriculteurs du contrôle et de la conservation des eaux, et de l'humidité des sols; utiliser davantage les variétés culturales résistant à la sécheresse et aux maladies pour assurer une croissance régulière de la production et en réduire les variations;
- e) Mettre au point et diffuser des pratiques de gestion pour la protection et la conservation des ressources en terres et en eaux, comprenant des systèmes de culture appropriés ainsi que le recours à la foresterie et aux arbres par la lutte contre la désertification;
- f) Augmenter la productivité pour les produits de l'élevage (d'au moins 3 à 4 pour cent par an pour la viande et 3 pour cent pour le lait) grâce à une meilleure intégration de l'élevage et des cultures, aux services vétérinaires et à l'amélioration des races; améliorer la nutrition animale par des systèmes de gestion plus durables et plus efficaces des pâturages, comprenant la production de fourrages de meilleure qualité;
- g) Réduire les pertes de produits alimentaires dans l'ensemble de la filière production-commercialisation-transformation, notamment pendant les opérations après récolte, grâce à des pratiques plus efficaces et plus durables, en commençant par la lutte intégrée contre les ravageurs au stade de la production et à tous les autres niveaux;
- h) Renforcer la recherche agricole appliquée et les services de vulgarisation et de diffusion pour apporter les techniques appropriées aux divers systèmes de production, en particulier pour augmenter la stabilité de la production dans les systèmes d'aridoculture à faible utilisation d'intrants; renforcer les services de soutien de la production et les mécanismes de financement rural au niveau local;
- i) Intensifier considérablement la production halieutique et l'approvisionnement en poissons pour faire face à l'augmentation de la demande qui devrait presque doubler d'ici à l'an 2010 et atteindre 8 millions de tonnes, en particulier dans les secteurs de l'aquaculture et des pêches continentales; améliorer la gestion des ressources des pêches marines;
- j) Renforcer la capacité des pouvoirs publics en matière de planification, de mise en oeuvre, de coordination et de suivi des mesures et des programmes destinés à accroître rapidement et durablement la production et la distribution des vivres.

Aux niveaux sous-régional et régional:

- 65. a) Elargir et renforcer, en collaboration avec les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) situés dans la région, les échanges de techniques et de méthodes appropriées de production vivrière

- et agricole;
- b) Renforcer la coopération par la réalisation de programmes communs traitant de questions spécifiques comme les ravageurs et maladies transfrontières des plantes et des animaux et les systèmes d'alerte rapide;
 - c) Intensifier la coopération pour la gestion commune des ressources partagées, notamment les ressources en eau des bassins hydrographiques et des lacs communs, et les ressources halieutiques;
 - d) Améliorer et assurer l'entretien des infrastructures de transports transfrontières; collaborer à la mise en place d'infrastructures de communication et de logistique.

**Améliorer les capacités d'exportation pour pouvoir
financer les importations nécessaires**
Cadre général

66. Il faut absolument relancer et diversifier le secteur de l'exportation, pour les raisons suivantes: les ressources financières dont la région a besoin pour couvrir les importations nécessaires à sa subsistance et à son développement augmentent rapidement; les perspectives d'aide financière et d'aide alimentaire internationales ne sont guère encourageantes, et on peut prévoir une augmentation des pressions dans les années à venir pour que la capacité d'importation soit assurée localement; les perspectives commerciales de plusieurs denrées essentielles exportées par la région sont, dans une certaine mesure, meilleures que lors de la dernière décennie, particulièrement catastrophique. Au même moment, la libéralisation des marchés internationaux découlant du Cycle d'Uruguay peut offrir de nouvelles possibilités aux exportateurs de denrées agricoles. Toutefois, les mesures favorisant les exportations agricoles ne doivent pas compromettre, mais plutôt accompagner les efforts de développement de la production vivrière.

Objectifs

67. Insuffler efficacité, dynamisme et compétitivité aux secteurs traditionnels d'exportation, tout en diversifiant les exportations, pour augmenter les revenus, notamment dans les zones rurales, et pour couvrir le coût croissant des importations.

Actions à entreprendre

- 68.
- a) Explorer les possibilités de renforcer le commerce régional, notamment par les mesures suivantes: recherche de domaines de complémentarité et harmonisation des mesures en matière de soutien, de fiscalité et de commercialisation; coopération pour la suppression des barrières douanières au niveau régional; la mise au point, en vue de négociations commerciales globales, de stratégies communes garantissant un accès équitable aux marchés mondiaux et insistant sur la nécessité d'un traitement spécial réservé aux pays pauvres de la région, tributaire des échanges agricoles;
 - b) Fournir l'infrastructure et les services d'appui nécessaires pour accroître l'efficacité, réduire les coûts et augmenter la compétitivité de la production et de la commercialisation des produits agricoles d'exportation;
 - c) Promouvoir la diversification des exportations en intégrant à la fois des produits non traditionnels à forte valeur marchande et des produits ayant

- acquis une valeur ajoutée par la transformation;
- d) Mettre à profit les nouvelles possibilités qui peuvent naître de la libéralisation des marchés internationaux après le Cycle d'Uruguay;
- e) Prospecter les possibilités d'exportation vers les nouveaux marchés qui connaissent un essor économique rapide ou qui consomment peu de produits exportés par la région;
- f) Mettre en place des systèmes de prévisions et d'informations commerciales qui fournissent aux agriculteurs et aux exportateurs des indications correctes;
- g) Supprimer dans les infrastructures, les institutions et les systèmes d'information, les obstacles qui empêchent que la fluctuation des cours mondiaux des produits agricoles de base ne se répercute sur les producteurs de denrées d'exportation;
- h) Adopter des mécanismes axés sur le marché, permettant de stabiliser les prix et les revenus, y compris contrats à terme, contrats à options et accords de crédit croisé;
- i) Créer des programmes nationaux de contrôle de la qualité et de l'innocuité des produits alimentaires vendus dans la région à la fois pour la consommation intérieure et pour l'exportation.

Accélérer le développement agricole et rural

Cadre général

69. Etant donné l'ampleur de l'insécurité alimentaire et les graves contraintes qui pèsent sur les ressources dans de nombreuses régions, il faut absolument que les mesures d'accroissement de la production vivrière s'accompagnent d'un développement rural plus vaste, qui soit à la fois durable et participatif. Si, dans les zones à potentiel élevé, le développement rural mise fortement sur la production agricole, il faudra, dans les zones à faible potentiel et dans les zones marginales, chercher à diversifier l'économie et insister sur la conservation des ressources fragiles.

Objectifs

- 70. a) Accroître la participation effective des agriculteurs et des producteurs au processus de développement agricole et rural;
- b) Améliorer le caractère autonome de la sécurité alimentaire des zones rurales, par la hausse des revenus ruraux;
- c) Promouvoir et faciliter un développement rural plus large et plus autonome, notamment en améliorant l'infrastructure et les mécanismes commerciaux, en organisant l'accès aux techniques améliorées, aux services de soutien et aux intrants, et en augmentant la stabilité des régimes fonciers.

Actions à entreprendre

Au niveau national:

- 71.
- a) Promouvoir et mettre en oeuvre des programmes de développement agricole et rural visant à créer des emplois agricoles et non agricoles et créer des infrastructures pour améliorer les services et la commercialisation;
 - b) Elaborer des mécanismes financiers participatifs pour l'entretien et la réparation des infrastructures rurales existantes;
 - c) Améliorer les régimes fonciers et la sécurité de jouissance des agriculteurs et producteurs, notamment dans le cas des agriculteurs pauvres et des femmes exploitantes, non seulement par souci d'équité sociale mais aussi comme incitation à une productivité accrue et à l'aménagement durable des ressources naturelles;
 - d) Renforcer la participation autonome des agriculteurs à la planification et à la mise en oeuvre d'activités de développement au niveau des communautés locales, par la promotion d'organisations participatives d'agriculteurs et de producteurs, notamment de petits exploitants et d'agricultrices;
 - e) Suivre et étudier les effets du développement agricole et rural sur l'environnement, et intégrer les enseignements qui en découlent dans des programmes et stratégies appropriés.

Aux niveaux sous-régional et régional:

72. Echanger et transférer les enseignements tirés de problèmes communs pour intensifier le développement agricole et rural dans les pays de la région.

**Renforcer la valorisation des ressources humaines et
la participation sociale**

Cadre général

73. La région a enregistré des taux élevés de croissance démographique qui ont rendu plus impérieuse l'expansion de la production agricole, accru les contraintes pesant sur les ressources naturelles et mis rudement à contribution les services sociaux et les systèmes de valorisation des ressources humaines. Les niveaux d'instruction et l'accès à l'information et aux soins de santé sont restés faibles dans la région. L'insuffisance des structures d'éducation et de formation entrave le développement général et la sécurité alimentaire à tous les niveaux d'activité, depuis l'agriculture de base jusqu'à la conception des grandes options et à leur mise en application. De grandes fractions de la population sont restées économiquement et culturellement en marge. Les femmes, notamment, jouent un rôle primordial dans la production agricole et la sécurité alimentaire des ménages, mais ont un accès insuffisant au travail, à la formation et aux facteurs de production.

Objectifs

- 74.
- a) Réduire la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale qui touchent les zones rurales de la région, mais pas seulement elles, conformément aux principes définis par le Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, en tant que condition préalable à la sécurité alimentaire;

- b) Intégrer les questions de population dans les stratégies de développement afin de contenir les taux de croissance démographique dans des limites compatibles avec une croissance durable de la production et avec le bien-être de chaque individu;
- c) Valoriser les ressources humaines en matière de développement et de sécurité alimentaire en améliorant les niveaux d'instruction et de santé, ainsi qu'en donnant aux femmes un rôle et des moyens appropriés au niveau des décisions et des opérations.

Actions à entreprendre

Au niveau national:

- 75.
 - a) Elaborer des politiques démographiques nationales conformes aux recommandations de la quatrième Conférence mondiale sur la population;
 - b) Réorienter l'affectation des ressources consacrées à la santé, à l'éducation et aux services sociaux de façon à rectifier le peu d'attention accordé aux zones rurales dans ces domaines;
 - c) Promouvoir une large participation à la formulation et à la mise en oeuvre de mesures et programmes touchant à la sécurité alimentaire (décentralisation, transparence et allocation de ressources) le but étant de renforcer les aptitudes de la société civile ainsi que de créer des organisations et des activités au niveau des communautés locales;
 - d) Renforcer les mesures et programmes garantissant une participation égalitaire des femmes à tous les aspects de la vie sociale, notamment ceux qui contribuent à la réalisation de la sécurité alimentaire, et leur faciliter l'accès à toutes les ressources requises;
 - e) Réorienter et élaborer des mesures et des programmes de développement rural à l'appui de la santé, de l'éducation et des besoins financiers des femmes en tant que producteurs agricoles principaux.

Aux niveaux sous-régional et régional:

- 76.
 - a) Renforcer la coopération régionale pour mieux comprendre les conséquences des migrations transfrontières;
 - b) Créer les conditions d'un rapatriement volontaire des réfugiés dans leur pays d'origine et d'une réinsertion dans leurs structures sociales et leurs activités, avec des conditions adéquates de sécurité et d'accès aux vivres.

Responsabilités concernant la mise en oeuvre des actions prioritaires

77. Les gouvernements nationaux ont la responsabilité fondamentale de créer les conditions nécessaires à la sécurité alimentaire dans leurs pays: avant tout la paix, et des institutions stables et participatives, avec l'apaisement rapide des situations de conflits armés et de troubles intérieurs qui ont provoqué une grave insécurité alimentaire dans une grande partie de la région. Les gouvernements nationaux ont également la responsabilité de créer un environnement économique et social favorable à une croissance rapide, durable et équitable, dans lequel le développement agricole et rural doit jouer un rôle primordial. Plus précisément, les gouvernements parviendront à la sécurité alimentaire en s'engageant

résolument dans les actions prioritaires énumérées ci-dessus. Il faudra pour cela mettre en place des structures et des mécanismes appropriés et associer à cet effort tous les organismes publics concernés, mais également le secteur privé et la société civile en général.

78. Les gouvernements partagent également avec d'autres pays, africains et non africains, et avec les organisations internationales et non gouvernementales, la responsabilité de poursuivre les objectifs de sécurité alimentaire.

Responsabilités à l'échelon régional et sous-régional

79. Les gouvernements de la région devront coopérer pour:

- a) Renforcer les mécanismes de coopération régionale en matière d'agriculture et d'alimentation en vue de la sécurité alimentaire, y compris les organisations intergouvernementales et les instituts de recherche africains;
- b) Encourager les échanges de techniques de production alimentaire et agricole, en particulier celles permettant une mise en valeur rapide des zones à potentiel élevé, notamment par la création de réseaux de coopération technique;
- c) Mettre en commun les enseignements, les techniques et les ressources pour la mise au point de systèmes durables de production alimentaire et agricole dans les zones d'aridoculture;
- d) Instaurer des programmes communs de lutte contre les ravageurs et maladies transfrontières des plantes et des animaux;
- e) Elargir le champ d'action des systèmes nationaux d'information et d'alerte rapide pour instaurer des réseaux régionaux d'informations sur les perspectives de récolte et sur les marchés;
- f) Elargir la coopération à la gestion collective des ressources communes, en particulier des ressources hydrologiques et halieutiques, notamment par le renforcement des organisations intergouvernementales régionales;
- g) Renforcer les systèmes de transports transfrontières et les autres infrastructures.

Responsabilités internationales

80. La communauté internationale et ses institutions apporteront leur appui aux gouvernements nationaux et aux institutions concernées pour:

- a) Formuler et mettre en oeuvre des politiques macro-économiques et sectorielles qui améliorent le cadre économique d'ensemble pour la sécurité alimentaire;
- b) Garantir un appui financier adéquat aux pays à déficit vivrier de la région qui ont de graves difficultés à financer leurs besoins alimentaires;
- c) Planifier, exécuter et suivre les programmes et projets pour l'expansion rapide de la capacité de production et d'approvisionnement alimentaires dans les zones à potentiel élevé; accélérer le développement rural; et assurer une utilisation durable des ressources naturelles pour la production alimentaire et agricole;
- d) Renforcer les systèmes d'alerte rapide tant à l'échelon régional qu'international;
- e) Appliquer la Convention des Nations Unies sur la désertification;

- f) Garantir la fourniture, en temps voulu, d'une aide alimentaire suffisante pour répondre aux situations d'urgence et assurer des disponibilités adéquates à l'échelon national, et chercher à améliorer les programmes d'aide alimentaire conçus à l'appui de la sécurité alimentaire;
- g) Aider à élaborer, en coopération avec les gouvernements nationaux, des programmes stratégiques de planification des secours en cas d'urgence et de passage d'une aide d'urgence à une aide au développement;
- h) Appliquer la *Décision du Cycle d'Uruguay sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et sur les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires*.

Rôle attendu de la société civile

81. L'orientation des mesures vers une libéralisation économique et la réduction de l'intervention de l'Etat en matière de commercialisation et de fixation des prix, implique en contrepartie un rôle plus important du secteur privé dans des activités intéressant la sécurité alimentaire, notamment l'investissement, la production agricole, la commercialisation et le négoce ainsi que la fourniture d'intrants. Ensuite, l'importance récente accordée à un développement à assises plus larges suppose une participation plus active de fractions de la société jusque-là marginalisées, notamment des femmes, des petits exploitants et des pauvres.

82. En particulier, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les groupes d'intérêt ont un rôle important à jouer en ce qui concerne les points suivants:

- a) Transfert de technologies, investissement et formation professionnelle dans le cadre d'activités commerciales;
- b) Promotion et application des principaux accords internationaux comme la *Convention internationale pour la protection des végétaux*;
- c) Aménagement durable des ressources; le secteur privé joue notamment un rôle clé dans les investissements relatifs aux systèmes d'irrigation et à la maîtrise de l'eau;
- d) Fourniture aux agriculteurs d'intrants, de services et de réseaux de commercialisation;
- e) Réalisation d'investissements privés et d'activités commerciales pour assurer un approvisionnement alimentaire adéquat et stable dans les zones urbaines;
- f) Promotion et appui des programmes de mise en valeur des zones d'aridoculture. Les organisations non gouvernementales, en particulier, ont tout à fait intérêt à travailler avec les populations locales en vue de leur participation à la réalisation de la sécurité alimentaire.

83. La société dans son ensemble, y compris les institutions et gouvernements locaux ainsi que les organisations non gouvernementales, doit assurer, avec l'autorité suffisante, la participation effective des femmes aux principales décisions et activités visant la sécurité alimentaire.

DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Ouagadougou (Burkina Faso), 16-20 avril 1996

CAMPAGNE "DE LA NOURRITURE POUR TOUS"

1. En décidant de convoquer à Rome, du 13 au 17 novembre 1996, un Sommet mondial de l'alimentation qui réunirait les Chefs d'Etat et de gouvernement, la Conférence de la FAO a réaffirmé dans sa Résolution 2/95, adoptée le 31 octobre 1995, "le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition" proclamé dans la Déclaration universelle sur l'éradication de la faim et de la malnutrition, qui a été adoptée par la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974. Elle a aussi réaffirmé la nécessité de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous, telle qu'elle est stipulée dans la Déclaration sur l'alimentation et l'agriculture à l'occasion du cinquantième anniversaire. La Conférence a admis le fait que la faim et la malnutrition pouvaient constituer une menace pour la sécurité des nations, des régions et de la communauté mondiale. Elle a en outre reconnu qu'il fallait entreprendre des activités visant à garantir la sécurité alimentaire à tous les niveaux, en particulier au niveau des ménages, dans le cadre du développement durable défini dans Action 21.
2. En définissant les objectifs du Sommet, la Conférence a déclaré notamment que celui-ci devrait sensibiliser l'opinion mondiale au problème de la sécurité alimentaire et promouvoir la recherche de solutions et qu'il devrait également définir un cadre de politique générale et adopter un Plan d'action qui serait mis en oeuvre par les gouvernements, les institutions internationales et tous les secteurs de la société civile, en vue de progresser constamment dans la voie de la sécurité alimentaire universelle.
3. La Conférence a rappelé la contribution utile des organisations non gouvernementales, du secteur privé, des milieux universitaires et des chercheurs, ainsi que des médias et d'autres groupes, aux conférences et initiatives internationales. A cet égard, tout en invitant les pays à participer activement aux préparatifs et aux activités de suivi, la Conférence leur a demandé d'encourager aussi la participation de ces différents secteurs de la société au processus préparatoire, au Sommet proprement dit le cas échéant et aux mesures qui y feront suite.
4. Afin que le Sommet soit couronné de succès et que la Campagne sur le thème "De la nourriture pour tous" aboutisse, il est essentiel que les initiatives qui seront prises pour donner suite au Sommet fassent l'objet d'une action concertée et coordonnée à l'échelle des pays, avec la participation non seulement des gouvernements, mais aussi des organisations non gouvernementales, du secteur privé, des milieux universitaires et des instituts de recherche, des femmes, des associations de jeunes et de la société civile en général. Cette participation des différents segments de la société pourrait se faire par le biais d'un mécanisme mis en place dans les pays, qui constituerait le moteur des efforts déployés pour atteindre l'objectif fixé à l'échelle nationale et internationale. Ce mécanisme serait la force motrice d'une Campagne sur le thème "De la nourriture pour tous", qui pourrait être lancée par le Sommet mondial de l'alimentation afin de maintenir l'élan engendré par ce Sommet, de seconder l'action entreprise et de garantir le succès des activités de suivi.
5. La Campagne "De la nourriture pour tous" susciterait ainsi un mouvement d'opinion grâce auquel le grand public serait informé des questions fondamentales liées à la sécurité

alimentaire; elle proposerait des solutions aux problèmes de production vivrière et de sécurité alimentaire; enfin, elle faciliterait le dialogue et la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et la société civile dans son ensemble. La Campagne pourrait jouer un rôle décisif en facilitant la mise en oeuvre des mesures qui feront suite au Sommet mondial de l'alimentation. Le mécanisme national mis en place pour promouvoir la Campagne "De la nourriture pour tous" pourrait être placé sous la responsabilité du secteur non gouvernemental, ce qui lui permettrait de fonctionner avec plus de souplesse et de dynamisme et de compléter l'action menée par les comités nationaux FAO, avec lesquels il devra établir des liens étroits.

6. La Conférence régionale pourrait envisager de recommander que la Campagne "De la nourriture pour tous" soit lancée au moment même où se tiendra le Sommet mondial de l'alimentation, qui en définirait le mandat et les objectifs. Le dispositif qui servira de support à cette Campagne sera adapté à la situation particulière de chaque pays.

**RAPPORT
DU
COMITE TECHNIQUE DE LA
DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE**

Ouagadougou (Burkina Faso), 16 - 17 avril 1996

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

TABLE DES MATIERES

	Pages
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	67 - 68
	Paragraphes
I. QUESTIONS PRELIMINAIRES	
Organisation	1 - 2
Ouverture du Comité technique	3 - 8
Election du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur du Comité technique	9 - 10
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux du Comité technique	11
II. QUESTIONS TECHNIQUES	
Sommet mondial de l'alimentation	12 - 13
Amélioration et expansion de l'irrigation: une nécessité impérieuse pour la sécurité alimentaire en Afrique	14
L'agriculture africaine et les ressources naturelles - incidence des réformes économiques récentes et perspectives jusqu'en 2010	15
Progrès de la lutte contre la trypanosomiose animale en Afrique	16
Représentation de la région au GCRAI	17 - 18
III. AUTRES QUESTIONS	
Rapport intérimaire sur le Programme agricole commun pour l'Afrique	19
IV. CONCLUSION	
Adoption du rapport	20
Clôture de la session du Comité technique	21 - 22

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Amélioration et expansion de l'irrigation: Une nécessité impérieuse pour la sécurité alimentaire en Afrique

A l'attention des gouvernements

Le Comité a:

1. recommandé (aux gouvernements) de rechercher une aide dans le cadre de la nouvelle Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique en vue de financer des interventions spéciales destinées à mettre en valeur et gérer les ressources en eau aux fins de l'irrigation; (par. 14e)

A l'attention de la FAO

Le Comité a:

2. recommandé que la FAO aide les pays à étudier la possibilité d'obtenir, au titre de la CTPD¹, une assistance (pour le développement de l'irrigation à faible coût ainsi que le transfert de techniques d'exhaure adaptées); (par. 14g)
3. recommandé que la FAO, en collaboration avec la Commission internationale des irrigations et du drainage et d'autres organisations concernées, favorise la création de comités sous-régionaux de l'irrigation et du drainage en vue de:
 - i) promouvoir les échanges d'informations et de données d'expérience et la CTPD à l'échelle interrégionale et intrarégionale; (par. 14i, i)
 - ii) promouvoir le développement de l'irrigation. (par. 14i, ii)
4. recommandé à la FAO de poursuivre l'évaluation du potentiel d'irrigation en Afrique en recourant à des scénarios différents au niveau des bassins fluviaux et lacustres. (par. 14j)

L'agriculture africaine et les ressources naturelles - Incidence des réformes économiques récentes et perspectives jusqu'en 2010

A l'attention de la FAO:

Le Comité a:

5. invité la FAO à continuer d'analyser la nature et l'impact de ces programmes, notamment sur le secteur agricole; (par. 15d)
6. souligné que la FAO devait d'urgence aider les pays à collaborer avec d'autres

¹ Coopération technique entre pays en développement

institutions concernées (CEA, ONUDI, PNUD, Banque mondiale, etc.) pour définir et concevoir des stratégies appropriées, et mobiliser en outre des ressources pour réaliser les objectifs nationaux et sous-régionaux dans ce domaine; (par. 15e)

7. invité instamment la FAO à aider les gouvernements à définir des stratégies visant à améliorer les positions commerciales respectives des uns et des autres et à trouver des solutions au problème de l'endettement, en améliorant les possibilités d'investissement dans le secteur et en encourageant une forte participation du secteur privé. (par. 15f)

Progrès de la lutte contre la trypanosomiase animale en Afrique

A l'attention de la FAO

Le Comité a:

8. approuvé la recommandation selon laquelle la prévention de la trypanosomiase africaine et la lutte contre cette maladie doivent être parmi les facteurs favorisant la sécurité alimentaire dans les documents préparés pour le Sommet mondial de l'alimentation. (par. 16b)

Représentation de la région au GCRAI

A l'attention des gouvernements

Le Comité a:

9. estimé que, pour mettre au point et transférer des technologies appropriées, il importe d'assurer une solide coopération entre les systèmes agricoles nationaux, régionaux et internationaux et de garantir la participation des agriculteurs; (par. 17c)
10. décidé de constituer un sous-comité chargé de rencontrer et de sélectionner des candidats à présenter pour approbation à la plénière; (par. 17d)
11. fait observer que le chiffre de deux représentants par région n'est pas suffisant et proposé de l'accroître et de faire sélectionner les représentants par des organisations sous-régionales en consultation avec la FAO; (par. 18a)
12. proposé que chacune des principales organisations sous-régionales (CORAF, SACCAR et ASARECA) désigne un représentant au GCRAI; (par. 18b)
13. recommandé que le Burkina Faso soit élu représentant régional au GCRAI pour succéder au Ghana de 1997 à la fin de l'an 2000. (par. 18c)

A l'attention de la FAO

Le Comité a:

14. demandé à la FAO de revoir les critères actuellement retenus pour la constitution du Sous-Comité de manière à le rendre plus acceptable aux pays. (par. 17b)

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation

1. Le Comité technique de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est réuni les 16 et 17 avril 1996 dans la Salle de conférences du Ministère des affaires étrangères à Ouagadougou (Burkina Faso).

2. Etaient présents à la réunion 145 délégués de 47 Etats Membres de la Région, dont 36 étaient représentés à l'échelon ministériel, 8 observateurs d'Etats Membres n'appartenant pas à la Région, 2 observateurs du Saint-Siège, 5 représentants d'organisations spécialisées du système des Nations Unies et 15 observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Ouverture du Comité technique (point 1 de l'ordre du jour)

3. La réunion a entendu M. B.F. Dada, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, et a été officiellement ouverte par M. Michel Koutaba, Ministre de l'agriculture et des ressources animales du Burkina Faso.

4. Monsieur Dada a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO. Elle a exprimé la profonde gratitude de la FAO au Gouvernement du Burkina Faso, qui avait accepté d'accueillir cette réunion avec un préavis très bref, et elle a remercié les Présidents ainsi que tous les membres des Comités nationaux d'organisation pour leur dévouement et leurs efforts, et tout particulièrement le Ministère des affaires étrangères pour les installations mises à la disposition de la réunion.

5. Monsieur Dada a fait remarquer que la réunion avait lieu dans un contexte caractérisé par une insécurité alimentaire permanente en Afrique et il a rappelé les causes et les effets pernicieux de la faim et de la malnutrition. Il a souligné que le temps de la rhétorique était révolu et qu'il fallait maintenant prendre des initiatives hardies pour résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire dans la Région. Il a souhaité aux participants un plein succès dans leurs travaux.

6. Dans son allocution d'ouverture, le Ministre a souhaité la bienvenue à tous les délégués au nom du Président, Son Excellence M. Blaise Compaoré, du Premier Ministre, du Gouvernement et du peuple du Burkina Faso. Il a rappelé que le fléau de la famine et de la malnutrition continue de ravager les pays malgré leurs efforts cohérents et opiniâtres. Les pays africains devraient être plus résolus à relever les défis afin de garantir le droit fondamental à l'eau et à une alimentation nutritive.

7. Monsieur Koutaba a décrit les nombreux efforts déployés au Burkina Faso à tous les niveaux de la société dans des conditions difficiles pour atteindre ces objectifs, et il a invité les pays de la région à être unis et adopter les mesures qui s'imposent.

8. Le Ministre a rappelé les contributions utiles des organisations internationales et en particulier de la FAO, à la recherche de solutions aux problèmes de l'insécurité alimentaire, et il a exprimé le vœu que le prochain Sommet mondial de l'alimentation permettrait de définir précisément des politiques, stratégies et activités en vue d'éradiquer la faim, la famine

et la malnutrition. Il a noté que la présente Conférence jouerait un rôle positif dans la préparation du Sommet mondial de l'alimentation et a souhaité que les débats soient très fructueux. Il a ensuite déclaré la réunion ouverte.

Election du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur du Comité technique (point 2 de l'ordre du jour)

9. A l'unanimité, la réunion a élu, par acclamation, M. le Professeur Alassane Séré, Ministre délégué aux ressources animales de la République du Burkina Faso, Président.

10. La réunion a ensuite élu les autres membres du Bureau:

Premier Vice-Président: M. T M. Taukobong, Secrétaire permanent adjoint et Ministre de l'agriculture de la République du Botswana

Deuxième Vice-Président: Mme Ayele M. Gninofou, Directrice du Programme et de la planification, Ministère de l'agriculture de la République du Togo

Rapporteur: M. Moorosi V. Raditapole, Ambassadeur et Représentant permanent de la FAO, Ambassade du Royaume du Lesotho à Rome

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux du Comité technique (point 3 de l'ordre du jour)

11. La réunion a ensuite examiné et adopté l'ordre du jour et le calendrier des travaux.

II. QUESTIONS TECHNIQUES

Sommet mondial de l'alimentation (point 4 de l'ordre du jour)

12. La réunion a procédé à un débat approfondi et a pris note avec satisfaction des efforts considérables déployés par différents groupes: le Groupe africain des représentants permanents basé à Rome, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les ONG et les commissions nationales, pour préparer le Sommet mondial de l'alimentation. Elle a rendu hommage à la FAO qui a facilité les travaux de ces groupes, notamment en obtenant la participation des ONG à la Consultation FAO/ONG qui a précédé le Comité technique.

13. La réunion a examiné puis adopté le rapport ci-joint qui sera présenté à la session plénière de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique aux fins d'examen et d'adoption éventuelle par les Ministres.

Amélioration et expansion de l'irrigation: une nécessité impérieuse pour la sécurité alimentaire en Afrique (point 5 de l'ordre du jour)

14. La réunion a examiné le document ARC/96/5 et elle est convenue de la nécessité d'améliorer l'irrigation en raison de sa contribution potentielle élevée à la sécurité alimentaire. Elle a reconnu l'importance de la question et a remercié la FAO de ses utiles efforts pour promouvoir l'amélioration et l'expansion de l'irrigation, moyen de surmonter les problèmes de sécurité alimentaire en Afrique. En particulier, la réunion a:

- a) approuvé les principaux domaines d'activité définis dans le document² ARC/96/5 sous les rubriques "L'état de l'irrigation africaine", "Contribution de l'irrigation à la sécurité alimentaire", "Approches de l'amélioration et de l'expansion de l'irrigation", "Stratégies pour la mise au point d'une irrigation durable", ainsi que dans les recommandations finales concernant notamment la prise en compte des idées définies dans le PSPA³, ainsi que dans les plans agricoles nationaux, et a reconnu la nécessité d'entreprendre un examen et une réforme des politiques, de créer des moyens, d'investir davantage dans l'irrigation et de transférer aux agriculteurs la gestion de l'irrigation;
- b) rappelé qu'en dépit des diverses stratégies conçues au fil des ans pour améliorer la situation alimentaire en Afrique, qui faisaient une place importante à l'irrigation, la situation s'est plutôt dégradée;
- c) reconnu qu'en l'absence d'irrigation, la situation empirerait encore, avec un coût social élevé sous forme d'insécurité alimentaire et de dégradation des ressources naturelles;
- d) reconnu que l'important potentiel d'irrigation inexploité, y compris les vallées intérieures, devrait être mis en valeur compte tenu des facteurs écologiques et socio-économiques;
- e) recommandé de rechercher une aide dans le cadre de la nouvelle Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique en vue de financer des interventions spéciales destinées à mettre en valeur et gérer les ressources en eau aux fins de l'irrigation;
- f) reconnu la nécessité de procéder à une analyse coûts/avantages détaillée lors de la planification et de la conception de systèmes d'irrigation, et demandé que l'on recourt à des moyens efficaces et peu coûteux pour développer l'irrigation;
- g) souligné la nécessité d'encourager le développement de l'irrigation à faible coût ainsi que le transfert de techniques d'exhaure adaptées, et recommandé que la FAO aide les pays à étudier la possibilité d'obtenir une assistance dans ce sens au titre de la

² ARC/96/5

³ Programme spécial: production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier.

CTPD⁴;

- h) reconnu que le secteur privé pouvait favoriser le développement de l'irrigation à grande et à petite échelle en Afrique et invité les pays à se doter d'une industrie locale de fabrication de matériel d'irrigation;
- i) recommandé que la FAO, en collaboration avec la Commission internationale des irrigations et du drainage et d'autres organisations concernées, favorise la création de comités sous-régionaux de l'irrigation et du drainage en vue de:
 - i) promouvoir les échanges d'informations et de données d'expérience et la CTPD à l'échelle interrégionale et intrarégionale;
 - ii) promouvoir le développement de l'irrigation.
- j) recommandé à la FAO de poursuivre l'évaluation du potentiel d'irrigation en Afrique en recourant à des scénarios différents au niveau des bassins fluviaux et lacustres.

L'agriculture africaine et les ressources naturelles - incidence des réformes économiques récentes et perspectives jusqu'en 2010 (point 6 a) de l'ordre du jour)

15. La réunion s'est félicitée de l'élaboration du document ARC/96/7, qui replace le développement agricole en Afrique dans le nouveau contexte socio-économique. Elle a noté avec préoccupation les résultats décevants du secteur agricole dans la région. Elle a en particulier:

- a) rappelé que la diminution de la production agricole par habitant et l'accroissement concomitant des importations de vivres rendent les pays plus tributaires des importations alimentaires, augmentent la part de l'aide alimentaire dans les importations céréalières en général, font baisser la productivité agricole et entraînent une diminution en termes réels des recettes d'exportation tirées des denrées agricoles;
- b) noté que toute une série de nouvelles activités économiques se développent rapidement dans les secteurs agricoles traditionnels en raison des mauvais résultats de l'agriculture, et reconnu que ces évolutions doivent être étudiées de plus près;
- c) souligné la nécessité de concevoir des stratégies appropriées pour une amélioration qualitative des terres disponibles, une gestion peu coûteuse mais efficace des ressources en eau, un renforcement des capacités et une valorisation des ressources humaines pour la gestion et l'approvisionnement constant des ressources et produits de la forêt;
- d) rappelé les effets négatifs des programmes d'ajustement structurel et les incidences sociales et économiques de longue portée que ces programmes ont notamment dans les secteurs agricole et rural, et invité la FAO à continuer d'en analyser la nature

⁴ Coopération technique entre pays en développement

et l'impact, notamment sur le secteur agricole;

- e) rappelé l'importance et le caractère prioritaire de la sécurité alimentaire dans la région, ainsi que les facteurs sociaux, politiques et économiques complexes qui influent sur la réalisation de cet objectif, en particulier le fort taux de croissance démographique de la région, les effets négatifs possibles de l'application de l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay, et souligné que la FAO devait d'urgence aider les pays et collaborer avec d'autres institutions concernées (CEA, ONUDI, PNUD, Banque mondiale, etc.), pour définir et concevoir des stratégies appropriées, et mobiliser en outre des ressources pour réaliser les objectifs nationaux et sous-régionaux dans ce domaine;
- f) invité instamment la FAO à aider les gouvernements à définir des stratégies visant à améliorer les positions commerciales respectives des uns et des autres et à trouver des solutions au problème de l'endettement, en améliorant les possibilités d'investissement dans le secteur et en encourageant une forte participation du secteur privé;
- g) reconnu que l'amélioration des résultats de l'agriculture offre le maximum de chances d'améliorer la sécurité alimentaire, et de progresser dans la réduction de la pauvreté et le développement en général, en particulier dans les pays situés au sud du Sahara.

Progrès de la lutte contre la trypanosomiase animale en Afrique (point 6b de l'ordre du jour)

16. La réunion a noté que le document d'information ARC/96/INF/7 analyse les progrès de la lutte contre la trypanosomiase animale et a reconnu les obstacles que représente la maladie pour le développement de l'agriculture mixte dans des conditions économiques. En particulier, la réunion a:

- a) souligné qu'il importe de combattre la trypanosomiase animale pour assurer la sécurité alimentaire et le développement rural en Afrique, et a appuyé l'initiative prise par la FAO de susciter une action coordonnée à l'échelle internationale pour combattre le problème dans le cadre d'un secrétariat conjoint avec l'OMS, l'AIEA et l'OUA/le Bureau interafricain pour les ressources animales;
- b) approuvé la recommandation selon laquelle la prévention de la trypanosomiase africaine et la lutte contre cette maladie doivent être inscrites parmi les facteurs favorisant la sécurité alimentaire dans les documents préparés pour le Sommet mondial de l'alimentation.

Représentation de la région au GCRAI (point 7 de l'ordre du jour)

17. La réunion a examiné le document ARC/96/6 où est analysé le rôle de la science et de la technologie en ce qui concerne la sécurité alimentaire dans la région, en particulier l'amélioration de la production alimentaire et agricole et de la conservation des ressources naturelles. La réunion a:

- a) rappelé la situation de la recherche agronomique dans la région, les faits nouveaux intéressant le GCRAI et les critères applicables pour le choix des pays membres, y compris leurs responsabilités, et l'efficacité de la représentation;
- b) demandé à la FAO de revoir les critères actuellement retenus pour la constitution du sous-comité de manière à le rendre plus acceptable aux pays;
- c) estimé que, pour mettre au point et transférer des technologies appropriées, il importe d'assurer une solide coopération entre les systèmes agricoles nationaux, régionaux et internationaux et de garantir la participation des agriculteurs;
- d) décidé de constituer un sous-comité chargé de rencontrer et sélectionner des candidats à présenter pour approbation à la plénière.

18. Le Sous-Comité s'est réuni, a examiné le rapport sur les activités du GCRAI dans la région et a:

- a) fait observer que le chiffre de deux représentants par région n'est pas suffisant et proposé de l'accroître et de faire sélectionner les représentants par des organisations sous-régionales en consultation avec la FAO;
- b) proposé que chacune des principales organisations sous-régionales (CORAF, SACCAR et ASARECA) désigne un représentant au GCRAI;
- c) recommandé que le Burkina Faso soit élu représentant régional au GCRAI, pour succéder au Ghana pour un mandat de 4 ans à compter de 1997.

III. AUTRES QUESTIONS

Rapport intérimaire sur le Programme agricole commun pour l'Afrique (point 8 de l'ordre du jour)

19. La réunion a rappelé que le document ARC/96/INF/6 était un document d'information préparé pour répondre à l'invitation de la dix-huitième Conférence régionale pour l'Afrique (Gaborone, Botswana 1994) de laisser en permanence le PACA figurer parmi les questions à l'ordre du jour des futures conférences régionales de manière à garantir la participation continue de la Conférence au suivi des activités du PACA. Elle s'est félicitée des initiatives qui ont été prises depuis la dernière Conférence régionale par les diverses organisations concernées, à savoir le Secrétariat de l'OUA, les communautés économiques sous-régionales, la FAO et les Etats Membres, et elle a pris acte de ce qu'il faut faire pour accélérer la coopération et l'intégration dans le domaine agricole afin de donner suite au PACA et au Traité instituant la Communauté économique africaine (Traité de la Communauté). La réunion:

- a) a fait observer que les Etats Membres ont été lents à faire parvenir des observations sur la version révisée du document PACA, mais que le Secrétariat s'occuperait de le mettre au point dès qu'il aurait reçu des réponses de plus de 50 pour cent des Etats Membres à sa demande du 9 février 1995 et qu'il présenterait cette version

définitive à une réunion sur la sécurité alimentaire qu'il est prévu de tenir en 1997/98;

- b) a fait cas des initiatives prises jusqu'à maintenant par les communautés économiques sous-régionales en vue de mettre en application les recommandations du PACA et a accepté des suggestions visant à accélérer l'adoption du cadre du PACA;
- c) a été informée que l'Office intergouvernemental pour le développement (IGAD) est en cours de revitalisation, tandis que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Est a mis en place son secrétariat.

IV. CONCLUSION

Adoption du rapport (point 9 de l'ordre du jour)

20. La réunion a examiné et, après lui avoir apporté quelques amendements, adopté son rapport.

Clôture de la session du Comité technique (point 10 de l'ordre du jour)

21. Dans une brève allocution, le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique a remercié tous les délégués de l'appui qu'ils ont apporté pour assurer le succès de la session du Comité technique. La version finale du rapport de la session sera transmise à la Conférence régionale qui y donnera suite. Il a remercié le Gouvernement du Burkina Faso pour les excellentes installations mises à la disposition de la Conférence et pour le bon déroulement des travaux. Enfin, il a souhaité aux délégués sur le point de partir un bon voyage et aux autres un agréable séjour.

22. La réunion a été officiellement déclarée close par le Président M. Alassane Séré, Ministre délégué pour les ressources animales du Burkina Faso.

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DU FASO
A LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA
DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE
DE LA FAO POUR L'AFRIQUE**

OUAGADOUGOU, LE 16 AVRIL 1996

Monsieur le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
Monsieur le Secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité africaine;
Mesdames et Messieurs les Ministres, Chefs de délégation;
Honorables invités;
Mesdames et Messieurs;

En réunissant la dix-neuvième Conférence de la FAO pour l'Afrique au Burkina Faso, pays qui est considéré comme un concentré saisissant des maux qui entravent le développement agricole en Afrique, vous avez délibérément choisi d'être au coeur du problème alimentaire africain.

Cette conférence, qui est un tremplin pour dégager une solution commune africaine sur les questions de la pauvreté et de la faim, se positionne assurément comme un outil déterminant dans les batailles quotidiennes que nous menons contre le sous-développement.

Monsieur le Directeur général de la FAO,

Je voudrais, en cette occasion solennelle, vous rendre hommage et saluer l'action que vous menez en faveur de l'Afrique depuis votre accession à la tête de cette importante organisation qu'est la FAO. A un moment où la coopération multilatérale semble à bout de souffle, vous avez su attirer l'attention du monde sur la situation alimentaire du Continent, tout en essayant de lui donner les moyens de développer ses capacités pour y faire face.

Mesdames et Messieurs,

Depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, force est de constater que l'objectif qu'elle s'était fixé, à savoir l'élimination "en une décennie" de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition n'a pas été atteint. La situation alimentaire dans le monde demeure encore préoccupante. C'est lieu ici, de louer l'heureuse initiative prise par l'institution de convoquer le Sommet mondial de l'alimentation à Rome du 13 au 17 novembre 1996.

La présente Conférence qui s'inscrit dans le cadre des réunions préparatoires du Sommet mondial de l'alimentation permettra, nous l'espérons, d'intégrer la dimension africaine des problèmes et leurs solutions dans le projet de déclaration de politique générale et plan d'action.

Elle est une occasion précieuse pour les pays africains de se pencher, sans

complaisance, sur l'un des problèmes fondamentaux de notre survie, la pauvreté ou l'indigence rurale qui ont pour conséquences directes: la famine, la malnutrition, la maladie, la haine et ses corollaires que sont les guerres fratricides et ethniques.

En évoquant ces tristes circonstances, n'oublions pas de penser à ces paysans laborieux qui, jour après jour, tentent de tirer de l'activité agricole les moyens de leur subsistance, à ces multitudes de femmes et d'enfants excessivement démunis. En même temps, il convient de garder présent à l'esprit le paradoxe de l'opulence, de la surproduction et du gaspillage dans notre monde qui interpelle la communauté internationale à plus de solidarité et de responsabilité collectives.

A ce niveau, nous rendons un hommage particulier aux pays et organisations internationales qui ne cessent d'augmenter de façon significative leur aide au développement de l'agriculture en Afrique.

Nous nous devons également de faire une mention spéciale pour le rôle combien important que jouent les organisations non gouvernementales dans le milieu paysan africain. Le travail au quotidien qu'elles accomplissent auprès du monde rural les désigne tout particulièrement pour être des interlocuteurs privilégiés dans l'élaboration de nos politiques agricoles.

Mesdames et Messieurs,

La position africaine, que vous êtes chargés d'adopter ici à Ouagadougou, ne doit plus emprunter les sentiers battus de la facilité et des redites, mais doit, dans un effort dynamique et concerté, explorer les nouvelles visions qui combinent les progrès technologiques, la maîtrise de l'eau, la recherche agricole et animale, l'amélioration de la qualité des terres, l'organisation du monde paysan, dans un espace communautaire mieux intégré.

C'est à ce prix que les questions de l'accroissement de la production agricole et de la sécurité alimentaire trouveront une réponse adéquate.

Au Burkina nous considérons la sécurité alimentaire comme partie intégrante de la sécurité humaine. Partant de ce postulat et prenant en compte nos potentialités et nos expériences, nous avons inscrit la production agricole et pastorale au coeur de notre politique de développement.

Les axes d'effort de cette dynamique s'articulent autour de:

- la modernisation et la diversification de la production à travers une technologie maîtrisable;
- la maîtrise de l'eau et la sauvegarde de l'environnement;
- l'implication des jeunes dans la production en favorisant leur installation dans leurs terroirs;
- la mobilisation de l'épargne nationale pour le financement du secteur

agropastoral;

- la promotion de l'exploitation de petits aménagements;
- l'appui à la coopération paysanne en vue d'un meilleur regroupement des producteurs;
- la transformation de nos produits locaux et promotion de leur consommation; et enfin
- la coopération régionale et la coopération Sud-Sud.

Nous demeurons convaincus que seule la ferme volonté des Africains de faire plus et mieux en comptant principalement sur eux-mêmes et sur leur propre capacité à forger leur destin peut libérer le continent de la faim, de la malnutrition et du sous-développement.

Honorables délégués, Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis d'exprimer la gratitude du peuple burkinabé à l'endroit de la FAO pour la marque de confiance qui nous a portés au sein des membres du Comité international de parrainage du Sommet mondial de l'alimentation.

Nous voudrions dès à présent lancer un appel aux Chefs d'Etat et de gouvernement des pays africains pour qu'ils participent effectivement à ce Sommet.

En ce qui nous concerne, nous pouvons vous assurer que nous mettrons tout en oeuvre pour une participation africaine conséquente, à la hauteur de l'événement.

Dans cet espoir et tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Je vous remercie.

ANNEXE G

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL A LA DIX-NEUVIEME
CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Monsieur le Président du Faso,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de l'Assemblée des députés du Peuple,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas un hasard si la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique se tient au Burkina Faso, ce pays des hommes intègres où coulent le Mouhoun, le Nakambe et le Nazinon, qui vont se réunir pour former un seul grand fleuve. L'importance des grands bassins fluviaux pour l'agriculture, le développement, la vie même de l'Afrique est bien connue - et la Conférence qui s'ouvre est en quelque sorte placée sous le signe de l'eau.

La FAO, en tant qu'agence spécialisée des Nations Unies a une vocation universelle, mais son Directeur général ne saurait oublier qu'il doit s'enraciner dans les valeurs profondes de son continent pour s'ouvrir à la dimension planétaire. C'est pourquoi j'éprouve une émotion particulière à me retrouver aujourd'hui au milieu de soeurs et de frères africains qui se sont réunis pour analyser la situation alimentaire et agricole de leur région et rechercher ensemble les voies du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire pour tous les habitants de ce continent qui fut le berceau de l'Humanité.

Unis par un commun amour de l'Afrique, nous nous retrouvons ici en famille, et je suis sûr d'interpréter votre sentiment unanime en disant à nos soeurs et frères burkinabés, au gouvernement et au peuple de ce noble pays, notre profonde gratitude pour l'accueil si chaleureux et si attentif qu'ils ont réservé aux participants à la Conférence régionale.

Le subjectivisme de cette sensibilité particulière se fonde cependant sur le caractère objectif de la situation agricole de l'Afrique, qui est la plus préoccupante de toutes les régions du monde et mérite donc une attention prioritaire de la communauté internationale.

Les difficultés qui assiègent cet immense continent sont multiples: sécheresses et autres aléas climatiques, invasions de criquets et de ravageurs, fragilité et épuisement rapide des sols, désertification, présence de maladies qui affectent l'élevage sur des territoires très étendus, la maîtrise insuffisante et l'utilisation inefficace de l'eau, la migration rurale sauvage, à quoi viennent s'ajouter des conflits meurtriers et une augmentation sans précédent du nombre des réfugiés. L'Afrique est aussi la seule région du monde où la production agricole per capita ait baissé. Ce tableau ne vous est hélas que trop familier, et vos gouvernements emploient toutes leurs énergies pour empêcher que ces graves difficultés ne tournent à la catastrophe.

Que leurs efforts ne parviennent pas toujours à contrôler les variations brusques de

production, résultant des sécheresses et des inondations, ni à conjurer les famines qui déciment alors des milliers de vies humaines, c'est là une tragique réalité. Cependant, pour effroyables et spectaculaires qu'elles soient, ces crises pèsent moins lourdement sur l'avenir des populations africaines que la sous-alimentation et la malnutrition chroniques dont tant de pays du continent sont affligés. Il convient de rappeler en effet que sur les 88 pays à revenu faible et à déficit alimentaire dans le monde près de la moitié se trouve en Afrique.

Et si les famines suscitent dans le monde des élans de solidarité puissants, ils sont de brève durée. Alors qu'à l'échelle mondiale le montant de l'aide au développement est en régression, ainsi que la part de cette aide qui va au secteur agricole.

Que va-t-il se passer si l'on n'entreprend rien pour changer le cours des choses? Compte tenu de l'accroissement démographique prévisible, on estime qu'en 2010 - dans moins de 15 ans - l'Afrique compterait dans ce cas plus de 300 millions de personnes souffrant de malnutrition chronique.

Une telle perspective est de toute évidence inacceptable. C'est pourquoi la FAO a décidé de lancer une action de grande envergure pour susciter au plus haut niveau un engagement solennel à supprimer la faim et la malnutrition et à garantir la sécurité alimentaire de tous les habitants du globe par une action concertée aux niveaux mondial, régional et national. Telle est l'ambition qui a présidé à l'organisation du Sommet mondial de l'alimentation, lequel, comme vous le savez, va se tenir à Rome du 13 au 17 novembre 1996.

La préparation du Sommet constitue l'un des principaux points de l'ordre du jour de la présente Conférence, qui est appelée à définir la position commune de la région sur cet important sujet. La solution des terribles problèmes qui se posent passe nécessairement par des politiques et des mesures d'une ampleur sans précédent, dont la mise au point ne peut que résulter d'une réflexion commune et approfondie de tous les intéressés - pouvoirs publics, universitaires et chercheurs, secteur privé, ONG - et plus particulièrement organisations paysannes, femmes et jeunes.

Qui mieux que vous, responsables du secteur agricole et rural de la partie du monde la plus menacée par l'insécurité alimentaire, pourrait faire comprendre à la communauté internationale la nature et les dimensions de ce drame, et contribuer à définir l'action à mener de toute urgence pour en sortir?

Il est réconfortant de constater que cette démarche a déjà été vigoureusement engagée par l'Organisation de l'Unité africaine dont le Conseil a adopté en février 1996 une résolution invitant les Etats africains à se mobiliser pour le succès de cette initiative par une forte action individuelle et collective et notamment à participer très activement à la préparation du Sommet et au Sommet lui-même.

Cette résolution s'inscrit dans le sillage de celle que les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA avaient adoptée en juin 1995. En outre, le Secrétariat de l'OUA a préparé en vue du Sommet un projet de texte définissant la position commune de l'Afrique sur la sécurité alimentaire et le développement agricole. J'ai le plaisir à constater ces nouvelles manifestations de l'esprit de coopération qui a toujours régné entre l'OUA et la FAO, et je vois dans cet engagement résolu de la communauté africaine un signe éclatant

d'espérance qui atteste la claire conscience que les dirigeants africains ont des grands enjeux de notre époque et leur détermination à agir chacun de son côté et tous ensemble pour relever le défi alimentaire.

Le Sommet sera, en cinquante ans d'existence de la FAO, la première réunion organisée sur le thème de l'alimentation mondiale au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Et si la proposition a été approuvée à l'unanimité par la Conférence de la FAO et l'Assemblée générale des Nations Unies, c'est parce que ce problème revêt aujourd'hui un caractère particulièrement grave.

En outre, les dimensions et la nature des problèmes alimentaires ont évolué avec la rapidité qui caractérise notre siècle. Enfin l'Organisation a pour responsabilité primordiale d'alerter l'opinion internationale et les plus hauts responsables du monde sur une situation alimentaire qui se dégrade, avant que celle-ci ne prenne les dimensions d'une crise insurmontable.

Certes, les savoirs et les technologies ont progressé de façon prodigieuse, la transformation des modes de production végétale et animale, la connaissance et l'utilisation des intrants, les savoirs en matière de maîtrise de l'eau, le perfectionnement des techniques de conservation des ressources, de stockage et de traitement des produits ont provoqué un véritable bouleversement du secteur agricole et rural dans un grand nombre de pays.

Mais, dans le même temps, la population mondiale a augmenté considérablement, si bien que la superficie arable disponible par habitant ne cesse de diminuer. L'exploitation intensive dégrade l'environnement; le couvert forestier disparaît rapidement, et la mise en culture de terres de plus en plus marginales accélère l'érosion. Les ressources halieutiques sont surexploitées, dans ce domaine comme dans bien d'autres, la nature ne parvient plus à régénérer les ressources au rythme auquel l'homme les détruit.

De plus, si globalement les disponibilités sont suffisantes pour nourrir tous les habitants du globe, la répartition demeure terriblement inégale.

Les bouleversements politiques, les conflits, la multiplication des réfugiés et des personnes déplacées ne font qu'aggraver la situation.

Dans les pays en développement, on compte près de 800 millions de personnes souffrant de sous-alimentation chronique, et quelque 200 millions d'enfants de moins de cinq ans sont atteints de carences protéino-énergétiques aiguës ou chroniques.

Et pourtant, le droit à la nourriture est absolument fondamental; c'est le premier des droits humains, et là où il n'est pas assuré tous les autres droits deviennent illusoires.

Si une personne ne mange pas à sa faim, comment pourrait-elle exercer son droit à la formation, au travail, à la culture, comment pourrait-elle participer pleinement à la vie politique et sociale de la communauté?

Parmi les grands défis qui se profilent à l'aube du troisième millénaire, la nourriture et l'eau figurent au premier plan. Ce problème revêt à la fois une dimension éthique, une dimension politique et une dimension stratégique, et il risque de conduire à des conflits d'une

violence et d'une gravité extrêmes si l'on ne fait rien pour redresser la situation.

La FAO a si vivement conscience de la nécessité d'agir vite et fort que, sans attendre les décisions que le Sommet va prendre à l'échelle mondiale, elle a lancé un Programme spécial pour la production vivrière à l'appui de la sécurité alimentaire pour les pays à faible revenu et à déficit alimentaire.

La philosophie qui préside à ce programme dont la phase pilote a commencé avec des résultats encourageants dans une quinzaine de pays va aider à tracer les grands axes que le Sommet sera appelé à définir.

Il faudra cependant mobiliser l'opinion publique et les médias, grâce aux orientations que les plus hautes autorités politiques du monde voudront donner en vue de l'élaboration de politiques alimentaires dynamiques et de la mise en oeuvre d'actions concrètes à la fois vigoureuses et soutenues.

Le grand débat sur l'alimentation devra aussi porter sur le problème des investissements et du commerce, qui revêtent une importance particulière dans le cas de l'Afrique.

Au-delà du Sommet lui-même, il importe d'assurer, par la coopération et la consultation à tous les niveaux, le démarrage d'une véritable campagne aux dimensions de la planète.

L'impulsion de cette campagne pour assurer "de la nourriture pour tous" serait donnée par des Comités nationaux avec la participation de toutes les composantes de la société civile: secteur privé, organisations non gouvernementales, institutions académiques et de recherche, associations féminines et mouvements de jeunesse. Elle devra assurer de façon suivie le soutien et la mobilisation nécessaires à un effort qui, pour être couronné de succès, exige un engagement et des ressources à long terme.

Le Sommet mondial de l'alimentation va cependant devoir faire face à un défi sans précédent; certes, beaucoup a été fait pour lutter contre la faim et la malnutrition, pour stimuler la croissance de la production agricole et pour favoriser une répartition plus équitable des aliments disponibles; mais il s'agissait la plupart du temps d'actions séparées, menées en ordre dispersé.

Maintenant, il est nécessaire d'intégrer ces actions et de les focaliser dans chacun des pays où le besoin de programmes visant à assurer ou à consolider la sécurité alimentaire se fait sentir avec acuité.

Il va falloir attaquer de front les multiples aspects de cette gigantesque tâche: production, conservation de la base de ressources, investissements et infrastructures, politiques sociales et économiques propres à garantir une juste répartition des revenus et des aliments disponibles, sans oublier l'épineuse question du commerce et des échanges internationaux.

Pendant longtemps, les énormes excédents accumulés dans les pays développés avaient fait illusion: ils devaient mettre le monde à l'abri des pénuries aiguës. Déjà, la crise

alimentaire des années 70 avait permis de constater que ces montagnes d'excédents pouvaient fondre comme neige au soleil et laisser place à de cruelles pénuries. Après une nouvelle période fortement excédentaire, voici que de nouveau les stocks sont tombés au-dessous du niveau considéré comme nécessaire à la sécurité alimentaire du globe, les prix flambent sur le marché mondial, et le coût des importations des pays en développement à faible revenu et à déficit vivrier va augmenter de 3 milliards de dollars cette année.

"Rien n'est jamais acquis à l'homme", disait le poète Aragon. Mais c'est justement dans cette précarité que réside le ressort de son action. N'est-ce pas en effet l'imminence du péril qui a toujours poussé l'humanité à trouver les ressources d'énergie et d'invention qui lui ont permis de survivre? Il y a aujourd'hui un péril imminent pour l'Humanité.

Paradoxalement, ce danger mortel représente aussi une chance de salut pour la présente génération et celles qui suivront, dans la mesure où les hommes se montreront capables de lire les signes du temps et de s'élever à la hauteur des circonstances. Il y faudra une somme prodigieuse de lucidité, d'imagination, de courage, de patience et de ténacité. Il y faudra en outre une mobilisation unanime dont il existe peu d'exemples dans l'histoire du monde.

Citoyens de tous pays et de toutes conditions, de tous âges, de tous sexes et de toutes religions, associations et groupements de toutes natures, 3professionnels de tous les secteurs, forces vives de la communauté dans l'ordre intellectuel, social, économique, politique, spirituel, responsables et représentants des pouvoirs publics à tous les niveaux, depuis le hameau jusqu'à l'organisation internationale, tous doivent mobiliser leurs énergies et se lancer sans réserve dans l'action commune.

Existe-t-il des ressorts suffisants pour une si gigantesque entreprise? L'interdépendance du village planétaire qu'est devenue la terre sera-t-elle plus forte que les intérêts étroits et à courte vue qui nous divisent? De toutes mes forces, je veux le croire.

Cette conviction se trouve aujourd'hui renforcée. Les difficultés que connaît l'Afrique, les épreuves de tous ordres qu'elle ne cesse de traverser n'ont fait qu'aiguiser la lucidité et affermir la résolution de ceux qui ont la charge de son développement, de son agriculture, de sa sécurité alimentaire. La cohésion qui caractérise la présente conférence constitue un gage de succès, tant pour le Sommet mondial de l'alimentation que pour cette mobilisation universelle si nécessaire.

L'Afrique est appelée à jouer un rôle exemplaire; elle a déjà commencé à le remplir comme en témoignent les décisions de l'OUA que j'évoquais tout à l'heure. La réunion ici même de tant de nations que rassemblent l'esprit de solidarité et la soif de justice ne peut que rendre plus évidente encore la certitude que, plus une situation est difficile et grave, plus on peut avoir foi dans le génie humain pour lui trouver des solutions heureuses.

Aussi est-ce avec confiance et de tout coeur que je souhaite le plein succès aux travaux de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**INTERVENTION DE ADAMA OUEDRAOGO
DIT "GRAND PASSAGE"
PAYSAN DU YATENGA (BURKINA FASO)
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE
LA FAO POUR L'AFRIQUE**

OUAGADOUGOU LE 18 AVRIL 1996

Monsieur le Président du Faso,

Permettez-moi de vous dire merci, parce que vous avez permis qu'un paysan se retrouve au milieu de cette grande et honorable assemblée pour parler au nom des paysans du Burkina.

Je souhaite la bienvenue à tous vos invités.

Monsieur le Directeur général de la FAO, je vous souhaite la bienvenue au Burkina.

Messieurs les ministres venus de pays lointains,

Je vous souhaite la bienvenue à Ouagadougou.

C'est vrai que le monde change, et c'est vrai que l'homme a déjà vu beaucoup de choses sur cette terre, mais c'est la première fois que je vois des grands dirigeants qui se réunissent et qui acceptent d'écouter d'abord la voix du paysan avant de commencer leurs travaux.

Ici au Burkina, on donne chaque jour de l'importance aux paysans. En Afrique, on sait que l'intelligence et la sagesse ne viennent pas seulement de ceux qui savent lire: c'est pourquoi les vieux ont toujours leur place dans notre société. Ça veut dire que ceux qui ne savent pas lire et qui sont pauvres peuvent aussi aider le monde à avancer.

Au Burkina, les paysans, ce sont des éleveurs, des artisans, des agriculteurs et des planteurs: ils sont plus nombreux que les salariés. Ici au Burkina, nous savons que les paysans sont les racines d'un pays.

On sait que sans les racines, un arbre ne peut pas vivre. L'eau va aux racines et les racines fabriquent la sève qui nourrit ensuite les branches et les feuilles.

Si aujourd'hui les Africains veulent trouver une solution au problème de la faim, tout le monde doit se demander comment ça se passe entre les gouvernements et les producteurs ensuite comment ça se passe entre les donateurs et les producteurs, et comment ça se passe entre les paysans eux-mêmes.

Les gouvernements doivent encourager les associations paysannes et les ONG à s'unir dans les communes, dans les départements et dans les provinces.

Les donateurs doivent utiliser les réussites des anciens projets pour réaliser les nouveaux projets: les responsables des projets doivent avoir la vraie solidarité pour les paysans: ils doivent soutenir les paysans.

Dans nos villages, il y a des paysans qui ont de bonnes idées et d'autres qui ont trouvé de bonnes solutions. Il faut soutenir ces gens-là et il faut les utiliser pour former les autres paysans. Il faut les utiliser pour conseiller les autres paysans.

Les paysans entre eux doivent se rencontrer. Si les paysans d'Afrique rencontrent les paysans des autres pays, ils trouveront des solutions contre la faim. Entre producteurs, on peut toujours se comprendre même si on n'est pas de la même race. Entre producteurs, on peut échanger nos expériences.

Monsieur le Président du Faso,
Monsieur le Directeur général de la FAO,

Votre réunion est une chose très importante. C'est bien que les dirigeants se rencontrent, c'est bien que les ONG se rencontrent parce que la faim dans le monde vous cause des soucis.

La faim cause plus de soucis aux paysans et surtout aux femmes et aux enfants car la faim est la porte de la maladie: c'est pourquoi les producteurs doivent aussi se rencontrer sur le problème de l'alimentation.

Si les donateurs ont permis que les femmes du monde entier se rencontrent plusieurs fois, s'ils ont permis que les jeunes se rencontrent, ils peuvent aussi permettre que les producteurs de l'Afrique se rencontrent sur le problème de la faim.

Une rencontre de producteurs ne coûtera pas très cher parce que les paysans ne vont pas faire les mêmes dépenses que les salariés.

Si les producteurs ont l'occasion de se rencontrer sur le problème de la faim, ils vont apporter des idées pour aider tout le monde.

La première chose qui va les occuper, c'est comment faire pour ne plus attendre que ceux qui produisent beaucoup nous envoient toujours à manger. Ils vont chercher à savoir comment faire pour que personne ne jette plus de la nourriture si d'autres n'ont pas assez à manger.

Ils parleront du problème de l'eau, car la soif est plus difficile à supporter que la faim: nous savons que c'est possible de trouver assez d'eau pour les hommes et les animaux. L'élevage se développe beaucoup dans nos villages et le problème de l'eau est devenu grave.

Dans les pays comme le Burkina Faso, nous savons que l'énergie solaire peut aider à tirer l'eau là où la nappe est trop profonde.

Au Burkina Faso, nous avons beaucoup d'expérience pour transformer et conserver les aliments. Dans d'autres pays, il y a d'autres expériences et nous devons les faire connaître.

je crois que les paysans qui écoutent ce message seront d'accord et ajouteront beaucoup d'idées.

Monsieur le Président du Faso,

Je vous remercie parce que vous m'avez honoré et vous avez honoré tous les paysans de ce pays, vous avez honoré tous les paysans de l'Afrique.

Je prie le Dieu Tout-Puissant de bénir vos invités, qu'Il bénisse vos travaux et que vos invités repartent chez eux en paix.